

Prix littéraire

**Prix de Loire-Atlantique documentaire
et prix de l'Académie littéraire de Bretagne et des Pays de la Loire**
à *Tugdual de Languais*

pour « **Marie-Étienne Peltier : Capitaine corsaire de la République (1762-1810)** »
Éditions Coiffard

cf. GHC NS 28 p. 5/15 <http://www.ghcaraibe.org/bul/NS28comp.pdf>
(voir aussi <http://www.sfhom.com/spip.php?article2207>)

ASSOCIATIONS

**Message de la
Société d'histoire de la Guadeloupe**

« Dans le cadre de notre mise à la disposition de nos anciens bulletins, à un large public, nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne des numéros 36 à 102 (1978 - 1994) sur la plateforme Erudit. Ce qui donne un nombre total d'articles sur Erudit de 379.

Toutefois, nous vous rappelons que les ouvrages mis en ligne ne sont en accès libre, c'est-à-dire gratuitement, qu'au bout d'un an. Les bulletins et les articles nouvellement mis en ligne sont accessibles aux institutions et particuliers qui ont souscrit à un abonnement pour la version numérique de notre bulletin. Un article particulier mis en ligne depuis moins d'un an, peut être lu avec une participation financière.

Au bout d'un an, les textes sont en consultation libre et gratuite. »

INTERNET

Société française d'histoire maritime
<http://www.sfhm.asso.fr/> et [facebook.com/sfhmaritime](https://www.facebook.com/sfhmaritime)

Sur la page d'accueil du site de cette association :

Prix Étienne Taillemite (créé en 2013) :

pour une thèse à caractère universitaire

pour un premier ouvrage publié

Actualités (publications récentes, conférences, colloques, etc.)

Chronique d'Histoire Maritime (depuis 1980, deux fois par an), avec le sommaire de chaque numéro et l'index thématiques des articles

World Digital Library (Library of Congress)
Almanach Saint-Domingue 1765 : <https://www.wdl.org/en/item/14717/>
Plan du canton de Plimouth 1790 <https://www.wdl.org/en/item/17030/view/1/1/>
(signalé par *Augusta Elmwood*)

Cet « Almanach de St. Domingue pour l'année 1765 contenant les noms des personnes en place dans la Colonie », 70 pages, 39 vues. Imprimé dans l'île, il vient de la Bibliothèque Haïtienne des Pères du Saint-Esprit et fait partie de 5 documents sur « Hispaniola ». Voir aussi dans le menu déroulant « France-Colonies »

Le « Plan du canton de Plimouth et partie des Baradères », qui semble daté de 1790, donne le détail et les noms des propriétaires d'habitations.

Sacramental Records of the Roman Catholic Church of the Archdiocese of New Orleans

<http://archives.arch-no.org/publications>

(signalé par *Augusta Elmwood*)

Les 4 volumes des Sacramental Records of the Roman Catholic Church of the Archdiocese of New Orleans sont épuisés:

Vol. 2, 1751-1771

Vol. 5, 1791-1795

Vol. 6, 1796-1799 et

Vol. 7, 1800-1803

L'Archidiocèse de La Nouvelle-Orléans les a mis en ligne, accès libre, téléchargeables, et on peut les interroger avec CTRL-F.

Il faut aussi chercher dans les <Digital Collections> : <Online Sacramental Records> pour une (longue) liste de registres numérisés et disponibles en ligne, gratuitement. Le plus ancien date de 1720 et le plus récent de 1818.

Guide de recherches sur l'histoire des familles de *Gildas Bernard*
en ligne sur FranceGenWeb

http://www.francegenweb.org/archives/guide/index.php?id=00_sommaire

Ce précieux guide de Gildas Bernard (+ 2001, voir GHC 138, juin 2001, p. 3199), d'avant l'informatique et la numérisation et que de nombreux « vieux généalogistes » ont beaucoup utilisé, a été mis en ligne par FranceGenWeb il y a quelques années. Même s'il est dépassé sur certains points, il reste une mine d'informations.

CONFÉRENCES et SÉMINAIRES

Les Polonais noirs en Haïti. Une histoire qui sort de l'oubli

Conférence donnée par le *Pr Józef Kwaterko*

Centre scientifique de l'Académie Polonaise des Sciences de Paris (74, rue Lauriston, Paris 16^e)
vendredi le 16 mars 2018 à 19h 00

En 1802 et 1803, environ cinq mille soldats polonais exilés en France et en Italie, après l'annexion de leur pays entre 1793 et 1795 à la Russie, la Prusse et l'Empire austro-hongrois, participent aux expéditions armées des généraux Leclerc et Rochambeau contre les anciens esclaves insurgés de Saint-Domingue. Dans l'espoir que Napoléon Bonaparte pourra bientôt libérer la Pologne, ils ignorent pour la plupart les vrais enjeux coloniaux de leur mission et acceptent de se battre contre les « brigands » et « ennemis de la France ».

Accompagnée d'une projection de documents visuels, cette conférence se propose de dégager un double travail de la mémoire en rapport avec ces événements d'il y a plus de deux cents ans.

D'une part, il s'agit d'une mémoire culturelle, en deçà de la mémoire nationale (collective), à partir des intimes des légionnaires polonais, rédigés en français et en polonais (rapports, lettres personnelles, chroniques, mémoires).

D'autre part, il s'agit d'une mémoire interculturelle, fondée sur un sentiment d'appartenance diffus parmi la 8^e et la 9^e génération de descendants des légionnaires polonais – ces Polonais noirs (les Polone-Ayisiens) qui ont préservé jusqu'à nos jours en Haïti certaines traces de la culture polonaise, tout en l'ouvrant à un métissage et un imaginaire créole inédits.

NDLR

Voir l'article de Pierre Baudrier : Notes de lecture sur « Poland's Caribbean Tragedy »

<https://www.ghcaraibe.org/articles/2014-art30.pdf>

et question et réponses 90-44 de SAXCE, POLIENSKA (St Domingue, 18^e-19^e), p. 4173, 3690, 737-738, 378-379, 335, 138.

COMPTES RENDUS DE LECTURE

Histoires d'outre-mer. Les Archives nationales d'outre-mer ont 50 ans

sous la direction de *Benoît Van Reeth*

coordination scientifique d'*Isabelle Dion*

Coédition Archives nationales d'outre-mer / Somogy éditions d'Art

février 2017 - ISBN 9782757212042 - 360 pages - 35 €

<http://www.somogy.fr/livre/histoires-doutre-mer?ean=9782757212042>

Un gros volume de plus de 2 kg... Il est si riche que nous nous contenterons de picorer entre les pages mais vous trouverez le titre de chaque partie sur le site ci-dessus.

Le passionnant historique, depuis Colbert et Versailles, avec les déménagements successifs jusqu'à celui de la « rue Oudinot » vers Aix est clairement exposé, avec de nombreux documents et citations. Il en est de même pour la laborieuse récupération d'archives et création de dépôts locaux dans les territoires (Claude Faure, André Villard, Jacques Charpy, Jean-François Maurel en AOF, Paul Boudet en Indochine, Marie-Louise Marchand-Thébault à Madagascar, etc.). Avec les indépendances, les missions outre-mer de Carlo Laroche puis Marie Antoinette Menier pour rapatrier les archives des anciennes colonies sont illustrées par une savoureuse lettre de la seconde au premier écrite à Saigon en 1954. On croit l'entendre raconter.

Les témoignages des anciennes directrices du CAOM puis ANOM (Élisabeth Rabut, Françoise Durand-Evrard, Martine Cornède) et d'historiens et chercheurs nous rappellent tant de souvenirs ! Tous ceux qui ont connu la rue Oudinot se rappellent avec émotion la gentillesse, la disponibilité, la simplicité des relations avec Marie Antoinette Menier (« personnalité exceptionnelle, chaleureuse et érudite, autoritaire et maternelle » écrit l'historien de l'Afrique Marc Michel) et avec Monique Pouliquen.

Les causes et conditions du déménagement de la rue Oudinot sont expliquées et commentées, sans oublier polémiques et pétitions.

Les « Étonnantes archives », cœur du livre, en occupent un grand tiers (p. 98-245). Les fac-similés de documents sont classés chronologiquement, de 1643 à 1962, chacun avec sa cote et un bref commentaire. Ils nous promènent dans un grand voyage à travers le temps et l'espace. Quelques exemples : contrat de vente de l'île de la Tortue par du Rausset à la Compagnie des Indes Occidentales (1664) ; liste des 200 Français massacrés par les Natchez en Louisiane en 1729 ; état des esclaves français rachetés à Alger en 1782 ; journal du navire négrier Raphaël en 1787-1789 ; Bamako en 1883 ; carnets d'explorateurs ; registres de recrutement militaire d'Alphonse Juin en 1888 et de Ben Bella en 1916 ; les « colons Feillet » en Nouvelle-Calédonie (1896-1898) ; Laperrine et le Père de Foucauld en 1904 ; 4 documents de l'École coloniale ; exploration de François Laveau en Haute Guyane (1913-1917) ; trafic d'esclaves en Côte française des Somalis (1913) ; un inspecteur des colonies au Laos (1913-1914) ; contrôle postal des soldats venus des colonies en 1914-1918 ; chez les Dogons (1920) ; le chemin de fer Congo-Océan (1927) ; l'exclusion des Israélites de la fonction publique en Algérie (1940) ; exploration de la région de l'Ataouat en Indochine (1944), etc.

Et aussi le DPPC, les bagnes, les cartes et plans (dont le plan de la ville des Cayes à Saint Domingue), la bibliothèque, les photographies (dont le marché de Dakar, Sénégal, 1889-1894 ; la rue Frébaut de Pointe à Pitre et le théâtre de Saint Pierre de la Martinique en 1889).

Une vraie malle aux trésors !

Le retour du Bananier au bercail (Polythème)

Willy Alante-Lima

Le jardin des rêves, mars 2018

Le titre est en rapport avec son premier livre, « Mémoires d'un Bananier » (1991). Le voilà de retour dans sa chère île, Marie-Galante. On retrouve avec plaisir la langue imagée de l'auteur, comme dans ses livres précédents : L'île de Monrire (avril 2000, GHC 128 p. 2911), La femme du chien mystère, histoires fantastiques (2008), Le Malfini vert, histoires baroques (2016, NS 22).

Les ports négriers et les mémoires de la traite et de l'esclavage

Sous la direction de *Bernard Michon* et *Éric Saunier*

Revue du Philanthrope n° 7, 2018 - 194 pages - ISBN : 979-10-240-0783-0 - 15 €
<http://purh.univ-rouen.fr/taxonomy/term/41> - en vente : lcdpu.fr ou purh.univ-rouen.fr
 (voir aussi <http://www.sfhom.com/spip.php?article2427>)

Textes du colloque des 15 et 16 mai 2016 à l'Université du Havre et dans la Maison de l'armateur « Les ports européens face à la pluralité des mémoires de la traite des Noirs et de l'esclavage ».

Le Havre s'est lancé dans le travail de mémoire sur son passé négrier en 2008, 20 ans après Nantes (1985) et 10 ans après Bordeaux et La Rochelle, en privilégiant la recherche scientifique.

La liste des thèmes énumérés ci-après rend compte de la richesse de ce colloque et de la variété des contributeurs, sans parler de l'iconographie.

Trois dossiers :

- Mémoires de l'esclavage dans le monde atlantique :
 - Gorée, par *Guy Saupin* : « la Maison des esclaves s'est imposée comme lieu de mémoire internationalement reconnu mais qui a éclipsé le millier d'autres sites de traite des côtes africaines »
 - Mémoire publique de la traite à Salvador de Bahia et à Charleston, par *Ana Lucia Araujo*
 - Histoire et mémoire de l'esclavage aux Pays Bas, par *Pieter Emmer*
- L'esclavage au musée :
 - Les initiatives municipales à La Rochelle, par *Mickaël Augeron*
 - Musée versus mémorial, par *Krystal Gualdé* (musée d'histoire de la ville de Nantes au château des Ducs de Bretagne)
 - Les salles sur l'esclavage du musée d'Aquitaine (2009), par *François Hubert*
- La médiatisation de la mémoire de l'esclavage :
 - Quelle place pour l'enseignant ? exemple de la Réunion, par *Gilles Gauvin*
 - Pourquoi commémorer l'esclavage ? par *Renaud Hourcade*
 - Esclavage, mémoire, réparation, par *Nicola Frith*

Rappel : numéros parus dans cette collection

1 Villes portuaires du commerce triangulaire à l'abolition de l'esclavage, 2009

- 2 Les abolitions de la Normandie aux Amériques, 2010
- 3 Gouverner l'île Bourbon au temps de l'esclavage (1817-1824), 2012
- 4 De Saint-Domingue à Haïti. Les villes portuaires négrières, la traite des noirs et l'esclavage, 2013
- 5 Écrire sur l'esclavage, 2014
- 6 Financer et armer pour la traite au Havre et à Nantes au XVIII^e siècle. Maîtres accusés et accusateurs, 2015

Habitations et industries agricoles de la Martinique en 1960
Atlas foncier par communes

Christian Crabot et Jean Benoist, avec la collaboration de Bertrand de Reynal
archives de la Martinique, mai 2018, ISBN 978-2-86149-079X, 10 €

voir sur le site des archives de la Martinique le fonds privé Papiers Christian Crabot (1960-1963)
<http://www.patrimoines-martinique.org/ark:/35569/a011410525895lw27n3>

En 1960, époque charnière entre la « société d'habitation » et la « société de consommation », *Jean Benoist*, anthropologue, et *Christian Crabot*, professeur d'histoire-géographie, éditaient pour la Société d'histoire de la Martinique une « carte des exploitations et des industries agricoles de la Martinique », rééditée en 2010 par *Bertrand de Reynal*.

Cet atlas reprend la carte, en la découpant par commune et en y ajoutant « la somme des données collectées [...] et restées inédites ».

Les communes sont classées par ordre alphabétique, avec une carte à gauche, qui porte les noms, limites et type de culture des habitations et des distilleries ou usines s'il y a lieu, lesquelles sont énumérées sur la page de droite avec nom, superficie, noms du ou des propriétaires et parfois du gérant, notice historique pour les plus importantes, ainsi qu'une ou des photos de l'époque.

Viennent ensuite l'impressionnante liste alphabétique des habitations, avec ou sans « maison de maître », une postface sur l'évolution et l'état « 60 ans après », la chronologie de la fermeture des usines sucrières, une bibliographie et un glossaire.

Cette sèche énumération de ce que contient cet atlas vous donne une idée de son grand intérêt. Un grand merci aux auteurs et aux archives de mettre à la disposition de chacun une telle mine d'informations, clairement présentée.

Les étiquettes de rhum racontent l'Histoire de la Martinique et de la Guadeloupe

André Exbrayat. Préface : Georges-Henri Léotin. Illustrations : Cécile Houdet et André Exbrayat
Éditions Exbrayat, avril 2018, ISBN 978-2-35844-285-5, 108 pages, 24,90 €

www.exbrayat.com et diffusion Harmattan <https://www.editions-harmattan.fr/exbrayat>

Vous pourrez feuilleter ce joli volume comme un beau livre d'images pour rêver, en appréciant de constater que les étiquettes sont accompagnées de leur année, exacte ou approximative, et du nom de l'auteur, quand on le connaît, mais il serait dommage de ne pas lire les textes. Ils apportent de nombreux renseignements. Sur le rhum : tafia, agricole, blanc, paille, ambré, vieux, cœur de chauffe, grand arôme ou...fantaisie ; sur les étiquettes elles-mêmes, bien sûr, leurs imprimeurs lithographes, leurs formes (pas seulement rectangulaires), leurs thèmes : hommes, femmes, enfants, saints, colons, marins et navires, etc. Sur l'histoire enfin, depuis le « Père Labat » jusqu'à nos jours, en passant par l'abolition de l'esclavage ou le rôle du rhum pendant la guerre de 14-18. Sans oublier la récente et lamentable cabale contre l'enseigne « Au nègre joyeux » de la place de la Contrescarpe à Paris, qui a été retirée malgré l'avis des Parisiens consultés en 2016 et entreposée dans les caves du musée Carnavalet.

PUBLICATIONS

Ces Martiniquais et Guadeloupéens qui ont creusé le Canal de Panama

André Exbrayat, collection André Stello ; illustré d'une collection de cartes postales colorisées
L'Harmattan, 2018, 96 pages, ISBN 9782358440677, 28,90 €

Répertoire général des Archives de la Marine XVI^e-XVIII^e siècles

(Sous-série A1 du Fonds ancien de la Marine aux Archives nationales)

Philippe Henrat

Kronos 86, Editions SPM, distribution L'Harmattan, 2018

ISBN : 978-2-917232-66-8, 932 pages, 70 € (en version électronique 54,99 €)

Cul de Sac. Patrimony, Capitalism, and Slavery in French Saint-Domingue

Paul Cheney

University of Chicago Press

2017, 264 p. ISBN : 9780226079356 Prix : 40 \$ (existe aussi en version électronique).
(famille FERRON de LA FERRONAYS)

Les abolitions de l'esclavage

Marcel Dorigny

Que sais-je ? PUF, 2018, 128 p. ISBN : 978-2130794684, Prix : 9 €

Les Routes de l'esclavage. Histoire des traites africaines, VIe-XXe siècle

Catherine Coquery-Vidrovitch

Albin Michel, 2018, 230 p. ISBN : 978-2226400741, Prix : 19,50 €

Arts & Lettres contre l'esclavage

Marcel Dorigny - Préface de *Maryse Condé*

éditions Cercle d'Art, 2018, 240 p. + 32 p. ISBN : 978-2-7022-1060-4, Prix : 29 €.

Chroniques des îles du Vent Guadeloupe & Martinique

Dominique Ranaivoson, Jean-Marc Rosier

Nouvelles et poésies sélectionnées par D. Ranaivoson, en collaboration avec Jean-Marc Rosier

Sépia - Coédition K.EDITIONS

202 pages - 9 € - mars 2018 - EAN : 9791033401414

Baissez-ça ! récits

Raymond Boutin

Ibis Rouge Éditions, décembre 2017, 978-2375205327

(signalé par la Société d'histoire de la Guadeloupe)

La traite bayonnaise au XVIIIe siècle, instructions, journal de bord, projets d'armement

Jacques de Cauna, Marion Graff

Pau, Éditions Cairn, 2009, 180 p., ISBN 978-2-35068-1603, 18 €

(voir compte-rendu par Frédéric Régent <https://journals.openedition.org/ahrf/11902>)

Esclavage, traite et autres formes d'asservissement et d'exploitation

Du Code noir à nos jours

Actes du Colloque « Esclavage, traite, et exploitation des êtres humains au regard du Droit »
(Pointe-à-Pitre, 28-30 mai 2015)

sous la direction de *Jean-François Niort* et *Olivier Pluen*

Dalloz, Thèmes et commentaires, 2018, 592 p., ISBN : 97822471590000, 52 €

Commerce atlantique, traite et esclavage (1700-1848)

Recueil de documents des Archives départementales de Loire-Atlantique

sous la direction de *Philippe Charon*, avec la collaboration de *Samuel Boche*, *Jean-François Caraës*, *Morgan Le Leuch* et introduction de *Bernard Michon*

Presses Universitaires de Rennes, 2018, 176 p., ISBN : 978-2-7535-7443-4, 24,90 €

(voir <http://www.sfhom.com/spip.php?article2568>)

Les ports négriers face à leur histoire. Politique de la mémoire à Nantes, Bordeaux et Liverpool

Renaud Hourcade

Dalloz, "Nouvelle bibliothèque de thèses" (n° 27), 2014, 520 p. ISBN : 9782247136414, 50 €

(voir <http://www.sfhom.com/spip.php?article2565>)

**Le livre et ses lecteurs en Martinique
de la fin du Directoire à la Monarchie de Juillet (1799-1848)
Essai d'histoire sociale et matérielle**

Abel A. Louis

L'Harmattan, Coll. Chemins de la Mémoire

210 pages, 22,5 euros, mai 2018, EAN : 9782343147673

<http://liseuse.harmattan.fr/978-2-343-14767-3> pour lire l'introduction et la table des matières

Vient de paraître (information de la Lettre de la SFHOM) :

La Guadeloupe – Nantes-Guadeloupe

Cahier des Anneaux de la Mémoire n° 18

Karthala, 2018, 400 p. ISBN : 9782913921054, 26 €

EN FEUILLETANT BULLETINS ET REVUES

Revue d'histoire d'Haïti : Haïti et le monde atlantique

« Le Centre International d'Information et de Documentation Haïtienne, Caribéenne et Afro-Canadienne (CIDIHCA), situé à **Montréal** est fier d'annoncer la création d'une nouvelle REVUE D'HISTOIRE D'HAÏTI: HAÏTI ET LE MONDE ATLANTIQUE. Le premier numéro, prévu pour l'été ou le début de l'automne 2018, mettra l'accent sur les dernières recherches académiques sur la révolution haïtienne et plus largement sur son impact sur les 18^{ème} et 19^{ème} siècles du Monde Atlantique.

Ultérieurement, le numéro de 2019 se concentrera sur le centenaire de l'occupation par les Marines américains de 1915, ainsi que la commémoration d'évènement de cette période critique de l'histoire d'Haïti. De là, la revue s'intéressera à d'autres faits importants de l'histoire d'Haïti et de leur impact sur la région. Ainsi, le numéro de 2020 sera celui du bicentenaire de la mort d'Henri Christophe, le dernier survivant des fondateurs de la nation, et comprendra des articles qui prendront en considération, de manière critique, la période allant de 1807 à 1820 en Haïti, et ses conséquences. De plus, nous envisageons d'accompagner la publication de chaque numéro d'une série d'évènements publics : tables rondes, débats, expositions de photos, de films etc., en collaboration avec diverses organisations communautaires et des universités d'Haïti, du Canada, de la République Dominicaine, de la France, des États-Unis et de Cuba.

Les articles envoyés pourront être en français, en anglais ou en espagnol (avec des résumés dans les trois langues). Ils seront soumis à la révision par des membres du comité éditorial ayant une expertise sur les sujets traités. Les résumés pour les premiers articles de la REVUE D'HISTOIRE D'HAÏTI : HAÏTI ET LE MONDE ATLANTIQUE, devront être soumis au plus tard le 1^{er} mai 2018, et le texte final des articles retenus devra être reçu avant la fin du mois de juillet ou le début d'août 2018. »

Centre International de Documentation et d'Information
Haïtienne, Caribéenne et Afro-Canadienne

430, rue Sainte Hélène, bureau 401. Montréal (Québec) H2Y 2K7 Canada. Téléphone : 514-845-0880
infocidihca@gmail.com

Société d'histoire de la Guadeloupe

Bulletin 178, septembre-décembre 2017, ISBN 978-2-35897-377-9, shg@wanadoo.fr

- *Jack Caillachon* In memoriam Auguste Féler (vieux-fortin, 1933-2017)
- *Dominique Chathuant* D'une république à l'autre : ascension et survie politique de Maurice Satineau (1891-1945) (voir les coopérations et compléments de ce bulletin *NDLR*)
- *Martijn Van Den Bel et Lodewijk Husman* Le bourg de Cayenne : une colonie néerlandaise au pied du fort Nassau (1655-1664)

Société d'histoire de la Guadeloupe

Les occupations anglaises de la Guadeloupe

Colloque des 8 et 9 décembre 2016

- *Christian Schnakenbourg* Nouvelles considérations sur la croissance de l'économie guadeloupéenne de 1759 à 1763
- *Anna Forestier* Échec et renouveau : Les miliciens guadeloupéens face aux Anglais, 1759 - 1768
- *Frédéric Régent* Les propriétaires d'esclaves d'Anse-Bertrand et les Britanniques, de l'occupation de la Guadeloupe à l'émigration
- *Gérard Lafleur* La Guadeloupe devient une colonie britannique (1810-1811)
- *Bruno Kissoun* L'expédition française de reconquête de Marie-Galante en 1808
- *Fredrik Thomasson* Entre rêves coloniaux et réalités politiques : La Guadeloupe suédoise 1813-1814

Un colloque très intéressant !

Autres contributions qui ne figurent pas dans ce volume :

- *Jean Sébastien Guibert* English views of a French Colony. La Guadeloupe pendant l'occupation anglaise de 1759-1763
- *Véronique Élisabeth* La Martinique dans la Guerre de Sept Ans
- *Anne Pérotin-Dumon* Les opérations anglaises dans les Antilles lors des guerres révolutionnaires (1793 -1801)
- *Jean-François Niort* L'impact de l'occupation britannique sur le droit local de l'esclavage en Guadeloupe : rupture ou continuité ?

Société d'histoire de la Guadeloupe

Bulletin 179, janvier-avril 2018, ISBN 978-2-35897-377-9, shg@wanadoo.fr

- *Nazaire Calise* In memoriam Albert LAROCHELLE
- *Claire Lucienne Palmiste* « Qu'on leur donne du pain, de l'instruction et de la foi ». Réponse de l'Église face aux problèmes des jeunes inadaptés en Guadeloupe (1935-1990)
- *Frédéric Scheider* Saint Jean Bosco, une institution de correction guadeloupéenne, paroles de témoins (1944-1997)
- *Jacqueline Picard* L'immigration indienne et les désastres du Sigisbert-Cézard
- *Jack Caïlachon* L'immigration indienne en Guadeloupe et dans la Caraïbe française. La même... et une autre qu'à Trinidad ! 1848[1853-1889]1923.
- *Marie-Christine Touchelay* Soutenance de thèse, « La Guadeloupe, une île entreprise des années 1930 aux années 1960. Les entrepreneurs, le territoire, l'État »

Auréli

Recherche, vulgarisation et valorisation d'actes anciens concernant l'immigration indienne de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, singulièrement en Guadeloupe

Bulletin courriel gratuit et irrégulier réalisé par *Jack Caïlachon*

Reproduction autorisée avec mention de la source. inscription : j_cailachon@orange.fr

Nous rappelons cet intéressant bulletin (voir NS 21). Voici quelques thèmes récemment présentés :

n° 26, du 17 mars 2018 : Départ des migrants indiens vers la Guadeloupe ; les dépôts d'émigrants. Quel droit - indien ou français ? - régissait l'état civil des natifs de l'ancienne colonie française en Inde

n° 27 du 5 avril 2018 : La question des patronymes d'origine indienne et l'illusion d'une remontée généalogique au-delà de l'Auréli

n° 28 du 14 avril : Le cadre de l'immigration indienne dans les colonies françaises à partir du 1^{er} juillet 1862. Une présentation de la convention franco – britannique du 1^{er} juillet 1861

n° 29 du 8 juin : Nouveaux éclairages sur le convoi indien du Sigisbert-Cézard

La revue française de généalogie

n° 235, avril-mai 2018, 5,90 €

www.rfgenealogie.com

- *Guillaume de Morant* Archives en ligne : pourquoi ça bloque ?
- *Frédéric Ville* **Traite négrière : les pistes de recherche** (p. 26-31)
- *Pierre-Valéry Archassal* : Protégez vos travaux généalogiques

Bakoua (Descendants Jaham)

n° 40, juin 2018

<http://www.bakoua.org> - <http://gw.geneanet.org/fdj>

41 rue Elie Fréron, 29000 Quimper

- *Jean-Christophe Germain* **Le Jonge Prins** (suite de « Autour du voyage de 1656 de Jean JAHAM sieur de VERPRÉ », Bakoua 39 de janvier 2018, voir GHC NS 29) pp. 12-39 : où l'on retrouve de nombreux premiers habitants des Îles, MUGH (ou MEUGH), Louis de BOLOGNE, Jacques DYEL DUPARQUET, sa femme Marie BONNARD, son beau-frère Charles de LA FORGE et ses cousins DYEL, Charles et Thomas LECOQ, BEAUJEU, LUCE de LA PAYRE, SAINT-ÉTIENNE, mais aussi les DELAMARE de Dieppe, le surintendant Nicolas FOUQUET, LE GAIGNEUR à La Rochelle, GEORGES à Nantes, les capitaines pirates hollandais CONVENT et HUGO, etc., le tout avec présentation des sources et des hypothèses à vérifier. Une enquête passionnante dans des fonds d'archives divers.

L'association Descendants Jaham envisage de publier les deux articles de *Jean-Christophe Germain* en tiré à part à l'occasion des **20 ans de l'association en mai 2019**.

Notre bulletin AMARHISFA, n° 33, mai 2018 <http://amarhisfa.fr>

- *Emmanuelle Clairis-Gautier* Métiers d'antan, métiers an tanlontan
- *Léo Ursulet* Du phénomène des lahars en Martinique
- *Roger Parsemain* Note de lecture : Les marrons de la mer, Georges B. Mauvois (2017, posthume)
- *Robert Charlery-Adèle* Georges Rabol : la musique, toute la musique
- L'affaire Larcher

TROUVAILLES

de Sylvie de Cardenal : **de CRESSAC, Saint-Domingue**

Le 11 avril 1827 Antoine Noël Lotherie, receveur de l'enregistrement et des domaines à Bordeaux, établit une procuration en blanc « pour suivre auprès de la commission instituée par la loi du 30 avril et l'ordonnance royale du 9 mai 1826 » la liquidation de l'indemnité qui sera attribuée « pour la part des biens fonds situés dans la partie française de l'Isle de Saint Domingue, que possédait le sieur De CRESSAC ou Cressac, portant tantôt les prénoms de Joseph Nicolas Cressac et De Cressac et tantôt ceux de César Thibaut Pierre De Cressac ou Cressac seulement suivant l'acte de notoriété déjà produit à la commission de liquidation » et de qui le comparant est héritier pour une partie. A cet effet, etc.

M^e Jean François Sicard 3^E 30102 1827 (mars/mai)

NDLR

Nous ne trouvons aucun Joseph Nicolas ni César Thibaut Pierre de Cressac, mais la famille suivante :

1 Jean Baptiste de CRESSAC

maître chirurgien habitant du Gros Morne, Saint Domingue ; brigadier de la compagnie des dragons (1749) ; capitaine de milice et habitant du Gros Morne (1771) ; commandant honoraire des milices du Gros Morne ; 1777 membre de la Loge Etroite Union du Gros Morne (BN FM2 544)

fils de François, notaire (+ 1736), et Anne LYS (+ 1768) (couple et enfants voir geneanet, en particulier Jean Imbert jmb et Céline Larraud clarraud)

o ca 1709 Dompierre les Églises, évêché de Limoges (Haute Vienne, 87)

+ 11/11/1782 Gros Morne ; veuf de Marie Françoise Laurent ; 73 ans

x 14/10/1748 Gros Morne, Marie Françoise LAURENT, fille de + Jean et Françoise LAURIOL ; tuteur Jean LE ROUX

o Gros Morne

+ 31/12/1749 Gros Morne (Marie Françoise St Jean épouse de Jean Baptiste de Cressac) ; suite de couches

1.1 Jean Baptiste François de CRESSAC

capitaine aide major de milice du Gros Morne en 1777 ; commandant du Gros Morne, y commandait les « troupes patriotiques » en 1791-1792 (GHC 200, p. 5106) et en 1799 (GHC 236, p. 6317).

Indemnité 1831 (non consulté) : membre de l'assemblée générale du Cap ; au Gros Morne, une indigoterie, 2 cafétérias, 1 maison, près de 600 000 francs (Debien, Saint Domingue à la veille de la Révolution, Antiquaires de l'Ouest, 1905)

o 02/12/1749 b 18/05/1750 Gros Morne ; p Jean Le Touc, habitant du Moulion ; m Marie Louise Ledam

+ Cressac fait partie des victimes des massacres de Dessalines (CGHIA 36 p. 58).

ax 22/01/1771 Gros Morne, Marie Félicité MOSSE (ou MOISSE ou MASSET), fille de + Jean François et + Marie Anne Agnès PELLÉ

habitante des Gonaïves

ax RATIER

bx 14/04/1777 Plaisance, Anne HATREL, fille mineure de + Louis, capitaine de dragons, et dame Louise LEDAN, habitante de Plaisance (GHC 60 p. 1043)

Le 13 mars 1780 Mr Jean Baptiste de Cressac du Meillé, raffineur, natif de Dompier en Basse Marche [Dompierre les Églises, Haute Vienne, 87], 24 ans, s'embarquait à Bordeaux pour Saint Domingue (AD 33, 6 B 56). Rapport avec les précédents probable mais non trouvé.

de Sylvie de Cardenal : **Contrat de mariage à Santiago de Cuba de Pierre VIDEAU de POMERAIT, colon de Saint Domingue**

Le 17 août 1827 Pierre VIDEAU de POMERAIT fils, négociant demeurant à Bordeaux, dépose son contrat de mariage en espagnol, avec sa traduction faite le 11 du même mois par Pierre Courréjolle, traducteur juré, contrat retenu chez Me Joseph Antoine de Zayas, notaire à Santiago de Cuba, le 11 août 1826 :

- Pierre VIDEAU de POMERAIT, né au Port au Prince, Saint Domingue, fils de Pierre, né à Angoulême, et Marie Henriette PETIT, née au Port au Prince, et

- Anne Joséphine TARDY, née à Santiago de Cuba, fille d'Antoine, né à La Rochelle, et Anne Julienne GUÉ, née à Guarico.

Ils ont constitué chacun un capital de 8 000 piastres en propriétés de différentes natures, bijoux, meubles et argent.

M^e Jean François Sicard 3^E 30103, 1827 (juin/déc)

NDLR

Le 30 juin 1826 à Rochefort (F/5b/31), mention du naufrage sur la Côte des Baleines à Ars en Ré d'un trois mâts de Bordeaux parti de Santiago de Cuba le 30/06/1826. Parmi les passagers :

Pierre Videau de Pomerait fils, 23 ans, propriétaire, natif du Port au Prince,

son épouse, 25 ans, et leur fils Octave, 20 mois, ces deux derniers nés à Santiago.

leurs domestiques, Nicolas homme de couleur 22 ans, Hélène femme de couleur 25 ans, Zélia fille de couleur, 13 ans

Pierre VIDEAU du DOGNON de POMERAIS est mort à Bordeaux, section 1, le 06/03/1872, à 70 ans (orthographié VIDAUD de POMERAIT du DOGNON) et Anne Joséphine TARDY en 1877 à Pau. Ils avaient eu 10 enfants. Voir arbre de Guillaume Gué, yomgui69 sur Geneanet.

Au Port au Prince (signatures originales : VIDAU DUDOGNON) :

1 Pierre VIDAU DUDOGNON

en 1787 et 1793 il était à Philadelphie (fichier Houdaille)
négociant au Port au Prince

o ca 1769/70 (30-31 ans au mariage) Saint Cybard d'Ambleville (Charente) (sic, au mariage, mais pas de Saint Cybard à Ambleville ; Saint Cybard à Angoulême ? Ambleville est à quelque 40 km au sud ouest d'Angoulême) ; fils d'André et Luce GOYET

x 22 nivôse VIII (12/01/1800) Marie Henriette PETIT, fille de Germain et Henriette GOBERT (mariage rectifié 9 frimaire IX (30/11/1800) : irrégularité de déclaration, le temps de domicile de l'épouse étant de moins de 6 mois)

o ca 1775 Port au Prince (24-25 ans au mariage)

ax Jean Jacques SEZILLE, fils de + Jacques et Marie Claude LEBLANC
habitant à la Croix des Bouquets

o ca 1752 Soissons, Saint Martin

+ 24/10/1792 Port Républicain, environ 40 ans

d'où

1.1 François VIDAU DUDOGNON

o 21 d 22 frimaire IX (12 et 13/12/1800), rue des Fronts Forts

+ 20 d 21 ventôse XI (11 et 12/03/1803) (François Pomré Vidau Dudognon), 2 ans et demi ; déclaré par François Videau, 36 ans, négociant, oncle paternel ; décédé chez son père, au coin des rues du Peuple et des Fronts Forts

1.2 Pierre VIDAU de POMERAIT DUDOGNON

o 11 d 15 floréal X 01 et 15/05/1802 : Pierre Desonrard (sic) Vidau Dudognon, rue des Fronts Forts
voir ci-dessus

d'Annick Bounhiol : **Antillais au Vietnam**

Hon Gay 14/01/1912

Décès d'Alphonse Vincent NAUDIN, 51 ans, scaphandrier, né au **Marin**, arrondissement de Fort de France, **Martinique**, le 05/04/1861 fils de + Ide et + Marie Céline MERICE

NDLR Sa naissance a été déclarée le 01/05 ; père Alphonsia Ide Naudin, 24 ans ; mère Marie Dulcina Mérope NÉRIS, 23 ans.

Can Tho le 22/06/1910

Décès le 21 de Louis René Joseph COPPENS né le 29/09/1876 au **Robert, Martinique**, fils de Georges et Marie Louise ARNAUD

Gia Dinh le 11/09/1910

Décès à l'hôpital de Phu My de Lucain NOYER, né à **Basse Terre, Guadeloupe**, le 06/11/1857, fils de Dominique Alcide et + Marie Sylvie BESNIER

Long Xuyen le 26/04/1910

Décès de Marie Clémence MAUCONDUIT, née le 20/01/1875 à **Saint Esprit**, arrondissement du Sud **Martinique**, fille de + Alexandre Cérénius et + Marie Hermance GROS DUBOIS, épouse de Georges Louis TESSIER, capitaine au 1^{er} régiment de tirailleurs annamites.

Cap Saint Jacques le 29/09/1899

Décès de Marie Joseph Louise PRIEUR, née à **Saint Pierre, Martinique**, le 17/03/1874, fille de Noël et Marie CASADEVANT surnommée Hermance , épouse de Raphaël BELLAN

Lan Son le 24/09/1893

Décès à Khuy Da Tonkin de Grégoire Marie PIERRET, né à **Basse Terre, Guadeloupe**, le 17/11/1865, fils de Jean Baptiste Amédée et Marie Renée Tirza Élisabeth MASSIEUX

Chau Doc le 05/05/1880

Décès la veille à l'hôpital militaire d'Emmanuel MALENDURE, secrétaire auxiliaire à la Direction de l'Intérieur, né le 19/09/1854 au **Gosier, Guadeloupe**, fils de + Pierre Auguste et + Élise ALEXEYS

My Tho le 02/02/1869

Décès de Gaston QUEHEN , distributeur, venant de l'hôpital de Vinh Long, 22 ans, fils d'Auguste et Odouin [sic, pour Adrienne] ROOLS de GOURSELAS, né à **Fort de France**, isle de la **Martinique**, déposé à l'hôpital de My Tho le 11/01 et décédé le 02/02.

My Tho 1869 (jour et mois non cité, entre le 08 et le 24/05)

Décès à l'hôpital de Joseph Théophile de COUPPÉ de PORT BLANC, sergent de 2^{ème} classe à la 1^{ère} compagnie du 2^{ème} régiment d'infanterie de marine, né le 03/04/1833 au quartier du **Canal** canton du Moule **Guadeloupe**, dernier domicile à Clermont Ferrand, Puy de Dôme, fils de + Hippolyte Charles et + Charlotte Aline TETARD

Go Cong le 22/10/1884 mariage de

- François Jacques Marie Dieudonné Conrad RUFZ de LAVISON, commis greffier auprès du Tribunal de 1^{ère} instance de Mytho, né à **Sainte Anne, Martinique**, le 10/06/1858, fils de + Philippe Marie Étienne et + Julie-Élisa HODEBOURG DUMARIN

et

- Catherine Chouchoute Adeline Marie LAMY, née à Saint Benoît, Réunion, le 15/11/1854, fille de + Frédéric Louis et + Marie (papier déchiré) Catherine de VILLENEUVE

Ha Tien 02/02/1879

Naissance de Charlotte Stéphanie Louise AUBRY, fille d'Émile Auguste, 40 ans, lieutenant du 2^{ème} RIM, commandant du poste d'Ha Tien, et Marie Félicité Louise DUCOS, 29 ans, née à **Marie Galante** Guadeloupe

d'Annick Bounhiol : **Mariages d'Antillais à Bordeaux**

10/11/1840, mariage de

- Félix Philippe DESBONNE, docteur en médecine, né au quartier du **Moule** isle de la **Guadeloupe** le 01/08/1812, fils de + Félix et + Marie Anne Charlotte Dieudonnée LAFONTAINE

et

- Suzanne Adélaïde Emilia LAHENS née le 14/05/1810 à Bordeaux, fille de Pierre Louis, négociant, et Catherine Thérèse Adélaïde LANDEVILLE

26/10/1840, mariage de

- Édouard LEMARCHAND, docteur en médecine, né à L'isle Maurice le 19/08/1816, fils d'Yves, officier de santé, et Marie Gertrude PLANCHE, habitants Bordeaux

et

- Louise Virginie Irma BOURDEAUX, née le 01/08/1820 à la **Pointe à Pitre, Guadeloupe**, fille de Joseph, propriétaire, et Jeanne Louise Virginie LABARDE

10/06/1840, mariage de

- Pierre ALEXIS dit VICTORIA, douanier, né à **Saint Marc, île d'Haïti**, le 15/01/1771, fils de + Pierre et + Marie COLAS

et

- Marguerite MAILLE, née à Bordeaux le 28/05/1788, fille de + Clément et + Jeanne DUFOURG

Ils légitiment :

- Osmin Félix né le 14/03/1819 à Bordeaux
- Marie Malvina née le 06/12/1821 à Bordeaux
- Catherine née le 28/04/1827 à Bordeaux

01/04/1840, mariage de

- Pierre VERDALE, commis, né à Bordeaux le 26/10/1789 fils de + Pierre Jean, propriétaire, et + Élisabeth ARJOU

et

- Élisabeth ALLIEN, née à **Cayes Saint Louis, Saint Domingue**, le 12/10/1803, fille de + Barthélemy et + Marie Anne Élisabeth BODAU

07/11/1839, mariage de

- Augustin FEUMELAU, sans profession, né à Haux, Gironde, le 23/10/1810, fils de Joseph Paul Antoine, propriétaire, et Anne FREDEFON

et

- Joséphine Amélie HAYOT, née à **Saint Pierre, Martinique**, le 22/06/1823, fille de feu Marie Hubert, propriétaire, et Anne Jeanne DUMOULIER

10/10/1839, mariage de

- Louis Dominique Joseph FRIGIÈRE, capitaine au long cours, né le 11/10/1797 à **Saint Pierre, Martinique**, fils de Joseph, ancien notaire à la Martinique et + Rose Marguerite Élisabeth LEBLANC

et

- Anne BONNAVEAU surnommée Anaïs, née le 16/05/1819 à Bordeaux, fille de Pierre, marchand tailleur, et Jeanne DOISTEAU

NDLR Sur les FRIGIÈRE de Bordeaux puis Martinique, voir les index de GHC.

28/08/1839, mariage de

- Adolphe CICÉRON, propriétaire, né au **Moule**, île de la **Guadeloupe**, le 01/10/1805 fils de + Jean Jacques, propriétaire, et Marie Gabrielle HUREL, habitante de la Guadeloupe

et

- Thérèse Alexandrine Adeline RODRIGUES, née aussi au **Moule**, le 26/02/1817, fille + Jean Léon, propriétaire, et Rose Eulalie PRAT

NDLR Voir p. 3601-3602 de « Les premières générations de la famille CICÉRON (famille de notaires de Guadeloupe) » (GHC 151, septembre 2002)

20/08/1839, mariage de

- Victor François Amédée PRÉVOST de SAINT CYR, né à Moissac, Tarn et Garonne, le 14/03/1810, propriétaire, fils de M le chevalier Joseph Honoré Victor, propriétaire, et + Anne Raymonde Françoise de GUIRINGAUD

et

- Rose Marie CORNETTE de SAINT CYR de VENANCOURT, surnommée Louise Elisabeth, née à l'île de la **Martinique** le 18/09/1817, fille de + Jacques Marie Julien, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine de frégate, et Marie Joseph COOLS

26/09/1839, mariage de

- Marie Hubert MAYOT, propriétaire, né à l'Isle de la **Martinique** le 07/04/1780, fils de + François, propriétaire, et + Françoise CORDIER

et

- Anne Jeanne DEMOULIER, née aussi à la **Martinique**, le 09/05/1801 ; fille de + Jean, propriétaire, et Marthe surnommée Marthonne (pas de patronyme)

Ils reconnaissent 5 enfants :

- Adélaïde Joséphine Aline, née à Saint Pierre, Martinique, le 20/04/1820

- Joséphine Amélie, née à Saint Pierre le 26/06/1823

- Joseph Léopold, né à Saint Pierre le 20/11/1825

- François Jean Baptiste Hubert, né à Saint Pierre le 22/12/1826

- Augusta Antoine Ernest, né à l'Isle de Porto-Rico le 13/06/1835

15/05/1839, mariage de

- Louisi SÉVÈRE, cuisinier, né à la **Martinique** en 1810, fils du sieur Sévère et de la demoiselle Calixte

et

- Esther BETHZY, née aussi à la **Martinique** en 1808 fille du sieur Narcisse et de demoiselle Bibienne

11/04/1839

- Pierre Alexis MIQUEL, interprète juré pour la langue anglaise, né le 19/09/1793 au quartier des **Abymes**, Isle de la **Guadeloupe**, fils de feu Alexis, docteur en médecine, et Marie Nicole PICOU de LISLE, habitante de Bordeaux

et

- Catherine de LAROZE surnommée Ernestine, née le 30/12/1818 à Margaux, Gironde, fille de Pierre, propriétaire, et Anne DANGLADE

NDLR Voir coopération p. 4503 (GHC 180, avril 2005) à l'article « Alexis MIQUEL et la famille PICOU » (GHC 179, mars 2005, p. 4460-67).

27/03/1839, mariage de

- François Genes LARREGIEU, employé aux subsistances de la marine, né le 29/08/1814 à Bordeaux, fils de Jean Baptiste et Françoise BAILLOU

et

- Rose Gabrielle GOUTS, née à l'île de la **Martinique** le 03/01/1811, fille de + Gabriel Marie et + Anne Rose GUEGUIN

09/02/1839, mariage de

- Noël Marie RAPHEL, avocat né aux **Abymes, Guadeloupe** le 08/01/1808, domicilié à Podensac, Gironde, fils de + Antoine Noël surnommé Dortigues, propriétaire, et + Catherine DUBOIS de BOISJOLY

et

- Pétronille Jeanne DAGUZAN surnommée Ernestine, née le 25/05/1818 à Bordeaux, fille de Jean Baptiste, propriétaire, et + Jeanne Amélie CASAUBON

NDLR Voir p. 25/30 de « DUBOIS, DUBOIS de LA SAUSSAY, DUBOIS d'ESTRELAN (Sainte-Croix, Saint-Domingue, Guadeloupe) » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art14.pdf>

05/02/1839, mariage de

- Pierre DUPIN, huissier, né à Vert, Landes le 13/12/1802, veuf avec un enfant de Catherine PLASSAN, fils de + Jean et + Marie HARRIBEY

et

- Marie Antoinette Sophie DROIT, née à **Basse Terre, Guadeloupe**, le 21/04/1809, fille de + Jean Baptiste, instituteur, et + Marie Antoinette Sophie DOURNAUX

NDLR Voir p. 46/80 de l'article « De Marseille aux Antilles, les VITALIS et familles alliées, PAPIN, DOURNAUX, LONGUETEAU, etc. <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art33.pdf> Marie Antoinette Sophie est donc la fille âgée de 6 ans au décès de sa mère.

de Marcel Douyrou : **Mariage d'une Antillaise à Bordeaux**

25/09/1821, Bordeaux 1, mariage de

- François CANTENAT jeune, o 03/04/1793 Créon (Gironde), demeurant à Bordeaux, fils de + Jean, huissier, et + Marie BERLET, décédés à Créon

- Thérèse Élise AJOT, o 28/01/1795 au **Port au Prince** demeurant à Bordeaux, fille de Bernard, ancien marchand, et Thérèse BAGNARD, habitants de Bordeaux

Témoins deux frères de l'époux, Bernard Jacynthe Ajot, oncle de l'épouse, propriétaire à Montusan (Gironde), et Pierre Garlepied, négociant

Cantenat : fabrique de chocolat à Bordeaux en 1870

www.histoire-du-chocolat-basque.fr

NDLR

Nous ne trouvons pas au Port au Prince en 1795 le baptême de Thérèse Élise Ajot mais, le 05/03/1795, celui de François, o 21/03/1794, fils naturel de demoiselle Thérèse Bagnard, résidente en cette ville quartier du Morne à Teuf, et du sieur Bernard Ajot, marchand sellier ; parrain François Saincric, marchand ; marraine dlle Elisabeth Briaud.

Et le 09/02/1796, mariage du sieur Bernard AJOT, maître sellier, natif de la paroisse Saint Pierre de Bordeaux, fils de Jean et Marie CAMPAGNE, et de dlle Thérèse BAGNARD, native de la paroisse Saint Pierre de Mortagne en Poitou, fille de Jean et Catherine AJOS. Ils reconnaissent et légitiment leurs enfants naturels :

-Thérèse Héloïse o 19/05/1789, baptisée en cette paroisse

- Thérèse Élise, o 26/12/1796 [sic], baptisée aujourd'hui ; le baptême suit immédiatement ; parrain Louis Lagarde ; m Thérèse Héloïse Ajot, sœur de l'enfant

Le fils, François, est donc décédé en bas âge

d'Annick Bounhiol : **Décès d'Antillais à Bordeaux**

11/11/1861

Décès de Marie Louis ALFRED, 17 ans, relieur, né à **Saint Pierre Martinique**, fils de Edmond et + (en blanc).

04/10/1861

Décès de Marie Henriette Adélaïde DURAND, 68 ans, native de **Saint Domingue**, veuve de François SAULNIER, négociant, fille de + Jacques et + Marie Madeleine GASTUMEAU

23/08/1861

Décès le 22 de Jean Louis Régis BRARD, 50 ans, né à **Pointe à Pitre, Guadeloupe**, époux de Marie DUBERNET, fils de François Régis, homme de lettres, et Clémentine FAUGAS.

NDLR Le mariage BRARD x FAUGAS a été célébré le 28 ventôse XIII (19/03/1805) au Port Louis de la Guadeloupe. François Régis Brard, 47 ans, était un négociant de **Saint Pierre, Martinique**, et Claire Clémentine Faugas, 28 ans, était native du Port Louis, Guadeloupe.

06/08/1861

Décès la veille de Marie AVITER, 50 ans, née à **Sainte Lucie**, Amérique, veuve de Mathurin FARGUET

05/08/1861

Décès la veille de Louis Marie Gabriel de CASTELNAU d'AUROS, natif de la Martinique Guadeloupe [sic], propriétaire, veuf de Marie Irma DUPRAT, fils de + Léonard Antoine Gabriel et + Anne Félicité de MOLANDRIN.

NDLR Le père, natif de Bordeaux, était directeur du Jardin des Plantes de **Saint Pierre, Martinique**, en 1811 (GHC 169, avril 2004, p. 4145).

26/06/1861

Décès de Félicité VAUDIÉ, 79 ans, née à **Saint Domingue**, veuve de Pierre HUEL LANAU, fille de + Michel et + Marie Louise Elisabeth MERCEREAU

NDLR Jean MERCEREAU s'était embarqué comme engagé à Nantes le 04/0/1700 ; natif de la paroisse Saint Clément, il était fils de Nicolas. Joseph VAUDIÉ, chirurgien, s'était embarqué à Bordeaux pour Saint Domingue le 03/05/1749.

10/06/1861

Décès de Magdeleine BESSON, 71 ans, née à **Sainte Lucie**, Antilles anglaises, veuve de St Romain LAPORTE propriétaire, fille de + BESSON et + Sophie de BERNARD

24/04/1861

Décès le 23 de Louise Caroline DU BOURG, 70 ans, née à **Saint Domingue**, veuve de Georges QUENTIN de SAINTE MARIE, fille de + Joseph Thomas Patrice et + Charlotte Bénigne BRUSLÉ.

NDLR Voir en 1995 la question 95-50 (QUENTIN) de SAINTE-MARIE (St-Domingue ?, Jamaïque) p. 1352 et l'article « Deux familles créoles : Les DU BOURG de LA LOUBÈRE à Saint-Domingue ; Les SAINTE-MARIE à la Jamaïque » p. 1454-62 et en particulier la p. 1460.

26/03/1861

Décès de Sara FAUSTIN, 18 ans, née à la **Martinique**, domestique, accouche à la maternité d'un enfant mort né.

14/03/1861

Décès de Louis LAURENCIN, 40 ans, natif de **Saint Pierre, Martinique**, époux de Catherine ADRIEN fille de feu Jean Baptiste.

16/02/1861

Décès de Rachel QUIROS-MENDES, 75 ans, née à **Saint Domingue**, Haïti, célibataire.

d'Annick Bounhiol : **Une Domingoise en Aveyron**

Albi le 22/09/1851

Décès d'Henriette CASANAVE, 45 ans, née à **Port au Prince**, île de **Saint Domingue**, domiciliée à Saint Affrique, Aveyron, célibataire, décédée au Bon Sauveur.

d'Annick Bounhiol : **Guyanais à Bordeaux**

02/05/1839, mariage de

Adrien François SAUVAGE, négociant à Cayenne, Guyane Française, né le 21/01/1806 à Bordeaux, fils de feu Jean Baptiste, négociant, et Marie Fanny SAINT PIERRE

et

Léopoldine Marie Joséphine TROQUEREAU, née le 05/02/1822 à **Cayenne**, fille de feu Jean, chef de bataillon, chevalier de la Légion d'Honneur, et feu Marie Elisabeth Joséphine de MORSY

de *Sylvie Granger*, transmis par *Érick Noël* : **Décès à Beaune d'une noire libre de l'Isle de France (île Maurice)**

Ad21/ BMS Beaune toutes paroisses 1788-1792, vue 477/712, Hôtel-Dieu.

Le 21 octobre 1790, est morte Catherine veuve Papillon, noire libre de l'Isle de France, après une vie très édifiante et munie de tous les sacrements de l'église, âgée d'environ 42 ans, et le surlendemain a été inhumée au cimetière de cette maison, en présence de vénérable Jean Claude Bénigne Berbis de Corcelle, prêtre licencié en théologie et chanoine de Beaune, et de Joseph François Jeannin, prêtre, soussignés avec nous prêtres.

Berbis de corcelles chne

j.f. jeannin pr^e

Bigarne prêtre

Cornot prêtre

de *Monique Bocq-Picard* (Familles parisiennes) : **Actes notariés à Paris (Martinique)**

23/11/1851, procuration au clerc de notaire par Mme Anne Claude Avoye REGNIER de GUERCHY, épouse d'Antoine Didier JACOBÉ de HAUT propriétaire demeurant à Paris, résidant actuellement au château de Sigy, canton de Donnemarie, arrondissement de Provins (Seine et Marne), **séparée quant aux biens par jugement**

du tribunal de Saint Pierre le 03/07/1831, pour recevoir le prix d'une maison vendue à M. et Mme Béjot les 30/06 et 02/07/1840 (M^e Tiphaine-Desauneaux) et 26 et 27/11/1851 et 08/12/1851, obligation au profit de Mme de HAUT (ci-dessus) par Marc Marie Jacobé de Haut, avocat à la cour d'appel de Paris, membre de la Légion d'honneur, et son épouse Anne Berthile Clémentine de CHABENAT de BONNEUIL, demeurant à Paris, pour prêt de 10 000 francs, en hypothéquant leur domaine de Sigy, hérité de leur grand-oncle Frédéric Auguste René DUROUX de SIGY (testament enregistré le 04/04/1847, même notaire).

01/12/1851, notoriété par Edmond BRAFIN et Charles Antoine GLANDUT, négociants et propriétaires à Saint Pierre, de présent à Paris, concernant Charles Marie Eugène EUSTACHE qui a été seul gérant de la **maison établie à Saint Pierre en 1844** puis seul liquidateur après sa dissolution en 1847.

Me Tiphaine-Desauneaux (MC/ET/LXIX/1117 : octobre-décembre 1851)

de *Jacques d'Arjuzon* : **Portrait d'Henriette Agathe Rose de MONDION épouse FOÛCHE**

Dans la Gazette de Drouot du 8 décembre 2017, portrait de Mme Foäche née Mondion, par Alexandre Roslin (1718-1793), peint en 1780 à l'occasion de son mariage à Paris. Mis en vente à Drouot le 21 mars 2018 (lot 651) par l'étude Christophe Joron-Derem.

NDLR

Henriette Agathe Rose de Mondion (1754-1812), demoiselle de Saint Cyr, fille de Jean Hubert seigneur de Falaise et Louise Anne de Mondion, est née à Richelieu (Indre et Loire, 37).

Pierre Stanislas Foäche (1737-1806), fils d'un armateur négrier du Havre, étai armateur négrier, négociant et propriétaire d'habitations à **Saint Domingue**, associé avec son aîné Martin, négociant au Havre. Les Foäche étaient propriétaires de la « Maison de l'armateur » au Havre.

Voir généalogies sur geneanet (Patrick Clarisse, aragorn2, et autres) et « Stanislas Foache, Négociant de Saint-Domingue, 1737-1806 » 2^{ème} volume du « Mémorial d'une famille du Havre », par Maurice Begouen Demeaux.

de *Monique Bocq-Picard* (Familles parisiennes) : **Notoriété MORGAN Saint Domingue**

Le 14 février 1730 quatre témoins, Jean FARELY, docteur en Sorbonne et principal du collège des Lombards, John ARTHURE, lieutenant colonel du régiment infanterie irlandais de Roth, Édouard COOKE, ci-devant capitaine dans le régiment cavalerie irlandais de Nogent, et Louis Augustin HAY, agent de la ville de Dunkerque à la Cour, certifient qu'Édouard MORGAN est décédé à Saint-Domingue le 27 mars 1729, laissant pour seuls héritiers Christophe et Marie MORGAN, son frère et sa sœur.
AN MC/ET/XIII/237, 14/02/1730

NDLR

Édouard MORGAN était armateur à Saint Domingue :

« Arrêts des 17 juin 1724, 24 avril 1725 et 20 juin 1741. Contestations entre les directeurs de la Compagnie des Indes, Charles de Gac, négociant au Cap, côte de Saint-Domingue, Edouard Morgan et Mathieu de Wulf, armateurs, la veuve de Jacques Gregory, capitaine en second du Comte de Toulouse, les frères Baivaud, chirurgien-major et apothicaire sur le vaisseau, à la suite de la confiscation du bateau Le comte de Toulouse et de sa cargaison, pour information criminelle contre le capitaine Burck, accusé d'assassinat et de malversations pendant la traversée de Dunkerque au Cap de 1721 à 1723. 1724-1761 ». (V⁷ 382, Grande chancellerie et conseil - Commission extraordinaires du Conseil - répertoire numérique de la série V tome deuxième, par Isabelle Aristide-Hastir, 2004).

En 1729 « la Delle Marie Morgant, irlandaise demeurant en France depuis 30 ans et dans la communauté de Ste Agnès depuis 13 ans », ayant perdu un frère, capitaine de dragons au siège de Barcelone, et un oncle, capitaine dans le régiment de Dillon, tué en Flandres, expose que son autre frère, grâce à qui elle subsistait n'ayant pas d'autres ressources et qui l'avait instituée héritière universelle, vient de mourir à Saint Domingue où il avait acquis la moitié d'une habitation. Elle supplie qu'on lui fasse don de cette moitié d'habitation et autres biens, « tombés en aubaine », « son attachement à la religion » étant connu.

Mais les « biens vacants, amendes, confiscations et aubaine » à Saint Domingue devaient être employés aux édifices publics et « aucun brevet de don de cette nature » ne devait être expédié en France, ordre confirmé par arrêt du conseil d'État du 11 mars 1721 et lettres patentes du 8 avril, enregistrées aux Conseils supérieurs de Saint Domingue.

Colonies E 317, « Morgant, Marie, Irlandaise, héritière d'un frère habitant Saint-Domingue (1729) »

Rappel : « droits d'aubaine » : les biens des étrangers décédés (et a fortiori quand il s'agissait de protestants) ne revenaient pas à leurs héritiers mais au roi.

de *Monique Bocq-Picard* (Familles parisiennes) : **Indemnité « aux colons dépossédés », 1828 (Saint Domingue)**

Le 17 avril 1828 Marguerite DEVAUX veuve de Louis LEMAN, ancien capitaine commandant d'artillerie à cheval, rentière domiciliée à Paris rue du Bac n° 53, vend et transporte à M. Félix Léopold LEJARS, ancien notaire, demeurant à Paris rue des Prouvaires n° 8, l'indemnité lui revenant en son nom personnel et comme héritière de Jacques Devaux son père et d'autre [sic] Devaux son oncle « à raison de la déposition de quatre sucreries ou caféières situées aux canton, plaine et hauteurs du Limbé et Port Margot » à Saint Domingue « et accessoires en dépendant », « sur le fonds alloué audit titre d'indemnité auxdits colons dépossédés », « plus tous droits qu'elle aurait à exercer comme créancière sur autres colons ».

Elle déclare qu'elle n'a encore rien touché « et que les pièces à l'appui de ses droits ont été produites à la commission de liquidation. »

Transport fait à forfait pour la somme de 20 000 francs qu'elle reconnaît avoir reçue de M. Lejars en espèces ayant cours.

MC/ET/XXXIII/969, M^e Louis Hector Vilcocq

NDLR

Pas de DEVAUX dans les volumes de la Liquidation de l'Indemnité (sauf Marc Devaulx de la Martinière, propriétaire d'une sucrerie, et Antoine Devaux, propriétaire d'une caféière), ni de LEJARS.

Pas de Louis LEMAN mais un Nicolas Leman de La Barre.

Pas de Marguerite DEVAUX veuve LEMAN dans les secours aux colons.

de *Monique Bocq-Picard* (Familles parisiennes) : **Philippe BIANCOLELLY de BOISMORANT (Saint Domingue)**

Le 11 octobre 1730, notoriété après le décès de Louis BIANCOLELLY, chevalier de Saint Louis, directeur des fortifications du duché de Bourgogne, époux de Marie Guillaume DEFONTAINE. Nombreux frères et sœurs héritiers (voir l'acte) dont Philippe BIANCOLELLY de BOISMORANT, conseiller aux conseils supérieurs de Saint Domingue, ancien commissaire de la marine.

MC/ET/CXVI/270

de *Monique Bocq-Picard* (Familles parisiennes) : **DAGNEAUX veuve COUPERY (Saint Domingue)**

Le 1^{er} octobre 1813, dépôt par Jean-Baptiste FOURNEAU d'une procuration que lui a donnée le 10 janvier dame Geneviève Antoinette DAGNEAUX, veuve en premières noces d'Antoine COUPERY, notaire au Cap Français, actuellement épouse de Pierre François STOLLENWERCK et demeurant à New York, procuration faite devant Jean Baptiste Anne Marie LOMBART, chancelier du consulat général de France à New York. La dite dame est tutrice de droit de demoiselle Aimée Françoise COUPERY sa fille mineure, seule enfant de son premier mariage (conseil de famille à New York). Elle révoque tous les pouvoirs qu'elle a donnés à son frère Louis Auguste DAGNEAUX pour recueillir ce qui revient à la mineure dans les successions de ses aïeul et bisaïeul. Autorisée par son second mari elle donne aussi pouvoir à Jean-Baptiste Fourneau pour convoquer un conseil de famille à Paris où ces deux successions sont ouvertes, demander que son frère soit destitué de sa qualité de subrogé tuteur, en faire nommer un autre, faire rendre compte de toutes les sommes que son frère a touchées, etc.

MC/ET/XIV/609, M^e Breton

NDLR

Antoine COUPERY était parti le 23/11/1786 du Havre pour Saint Domingue et en était revenu le 27/01/1787, âgé de 20 ans. Né à Paris, il était fils de Pierre Jean Coupery et Marie Anne Boismoreau

Les minutes de M^e Coupery ne sont conservées que pour l'an IX. Il les avait sauvées de l'incendie du Cap le 5 pluviôse X (voir GHC 39, juin 1992, p. 585).

Sa fille mineure, Françoise, née au Cap le 05/10/1801, s'était mariée à Saint Pierre de New York en 1818.

Geneviève Antoinette DAGNEAUX eut une autre fille de son second mariage, Sylvanie Geneviève Antoinette STOLLENWERCK (1810-1906) (GHC 49, mai 1993, p. 802, question 92-230).

Geneviève Antoinette DAGNEAUX veuve COUPERY et épouse STOLLENWERCK, propriétaire de la cafétéria Dagneaux au Gros Morne était toujours vivante en 1831-32 puisque c'est elle qui bénéficia de l'indemnité.

de *Jacques Naillou* : **Un natif de Guadeloupe décédé en Dordogne**

Mareuil, Dordogne (24)

Le 15/10/1890, acte de décès, la veille en son domicile, d'Antoine Amédée VEZOUX, 40 ans, propriétaire sans profession, natif de **Saint François, Guadeloupe** et domicilié à Mareuil, fils d'Auguste Vezoux, sans profession,

demeurant à Bayonne et de + Marie Alexandrine PARTARRIEU ; déclaré par son beau-père Élie Gustave DEFRANCE, 64 ans, domicilié à Mareuil.

Il existe un acte de décès en 1879 à Bayonne d'un de ses frères : voir sur Geneanet.

de *Mathieu Gaillard*, transmis par *Érick Noël* : **Baptême à Angoulême d'un nègre de l'île de la Grenade**

Baptême le 21/04/1789 en l'église Saint André d'Angoulême de Bertrand, nègre de nation, natif de l'île de la Grenade ; parrain messire Bertrand comte de La Laurencie de Charras, officier de dragons, seigneur de Monchaude, Le Breuil et autres lieux ; marraine dame Anne de Livenne dame de La Laurencie de Charras, représentés par Jean Boucheron et Madeleine Jay.

NDLR

Le 30/06/1774 s'inscrivaient à l'Amirauté de Bordeaux, partant pour la Martinique « où ils doivent se rendre », deux jeunes chevaliers de La Laurencie, natifs de Charrase (sic) en Angoumois (Charras, Charente, 16) : l'un, Lalaurencie de Charras, capitaine à la suite du régiment de La Rochefoucault dragons, 22 ans, et l'autre, Lalaurencie de Chadurie officier à la suite du régiment du Roi infanterie, 26 ans, avec le nommé Toussaint Brachet, nègre libre domestique de M. de Charrase, créole de la Martinique, 34 ans. (AD 33, 6 B 54).

Le plus jeune est probablement le parrain de 1789, né le 03/09/1751, et marié le 20/01/1777, lieutenant colonel de cavalerie (généalogie Charente Périgord sur Geneanet).

COOPÉRATIONS et COMPLÉMENTS

de *Robert Larin*, transmis par *Yves Drolet* : **MARCHANT DES LIGNERIS, major à Sainte Lucie et son épouse GIRAUD** (NS 28 et 27 et p. 2137, 1860, 1667)

Fort Royal, le 24 novembre 1823, décès dans sa maison de la rue Saint-Louis de demoiselle Louise Rosette Marchand Dulignery, âgée de 82 ans, née au Lamantin, domiciliée au Fort Royal, fille de feu Jean Claude Marchand Dulignery, chevalier de Saint-Louis, lieutenant du roi au Fort Royal, et de dame Marie Catherine Giroux

de *Monique Bocq-Picard* (Familles parisiennes) : **Indemnité coloniale chez un notaire parisien en 1851** (GHC 182, juin 2005, p. 4567-69 : voir cet article pour précisions historiques)

M^e Tiphaine-Desauneaux (MC/ET/LXIX/1117 : octobre-décembre 1851)

Plusieurs procurations pour transport du montant « d'un certificat de liquidation d'indemnité » ou le « convertir en inscription de rente » ou pour « vendre toutes les inscriptions de rente »

Procurations à Paul Eugène Parfait GÉRARD, négociant à Paris

01/10/1851 : Charles GARNY de LA RIVIÈRE, notaire à Saint Pierre, et Élisabeth TESSIER épouse de Pierre Louis Charles CLÉMENT de CATON, ancien négociant, à **Saint Pierre le Mouillage** ; extrait de leur contrat de mariage, séparation de biens, M^e Huc, Saint Pierre, 31/07/1812 (M^e Jouque, Saint Pierre, 25/08/1851)

20/11/1851 : Jules DUPONT, propriétaire à Rivière Pilote (M^e Cazeneuve, Saint Pierre, 12/08/1851)

01/12/1851 : Félix Auguste et Henry DOUILLARD, propriétaires à l'**Anse Bertrand** : 26 688 francs dont 12 000 à inscrire au nom de Pierre Étienne Douillard propriétaire en France, 3 000 au nom de Joseph Placide DUCHASSAING de FONTBRESSIN négociant à la Guadeloupe (M^e Adolphe Cicéron, au Moule, 17/07/1851) procuration déposée par Jacques Pierre Auguste Dominique GASTEL, propriétaire à Paris

10/12/1851 : Mary Ann RANDS veuve SANSUN, propriétaire à **Saint Pierre Le Mouillage** (M^e Garny de la Rivière 04/09/1851)

27/11/1851, dépôt par M. Auguste Gérard, négociant d'une procuration de François GASQUET, propriétaire demeurant à **Saint Pierre**, à Pierre Auguste Dominique GASTEL, propriétaire demeurant à Paris (M^e Carreau, Saint Pierre, 08/08/1851)

Procurations à James Thomas COPPINGER

21/10/1851 : Félix Peter SUAOU, négociant à **Pointe à Pitre**, pour lui et pour Henry Amand SUAOU, ancien courtier de commerce et Laure POUZOLZ son épouse, demeurant ensemble aux **États-Unis** ; extrait de leur contrat de mariage, M^e Thionville 15/10/1844 (M^e Auguste Thionville, Pointe à Pitre, 12/08/1851 et 04/06/1850) et Alexandre Nathaniel GENDRON, capitaine de marine marchande, alors à Nantes (M^e Mongin, Nantes, 27/08/1851)

Procurations à James Thomas COPPINGER substituant Auguste ASSIER et Compagnie négociants à Bordeaux

- 24/10/1851 : Marie Élisabeth Charlotte DESHAYES veuve DENYAU, demeurant à **Madison (New Jersey)** (ssp 02/05/1851, procuration à Auguste ASSIER et Compagnie, négociants à Bordeaux, transférée 31/05/1851)
- 08/12/1851 : Louis DUVAL DUGUÉ fils et Adélaïde DUVAL VALMONT son épouse, propriétaires demeurant au **Lorrain** (26/05/1851 M^e Ludovic de Gentile, Grande Anse), et Jean Baptiste DUVAL DUGUÉ et Marie Céleste THÉBAULT son épouse, aussi propriétaires au Lorrain (M^e de Gentile 07/06/1851), et Louis Adrien Constant BOURDON, habitant au Lorrain (M^e de Gentile 17/06/1851)
- 10/12/1851 (M^e Lacoste, Paris, 18/11/1851) : Cyrille André Vincent DESGROTTES, propriétaire à Saint Pierre Le Mouillage (M^e Martineau, Saint Pierre, 29/09/1851)

11/10/1851 : Antoine Charles SIREUIL, capitaine de port, officier de marine, demeurant à **Fort de France**, en ce moment à Paris.

NDLR

Charles GARNY de LA RIVIÈRE était le gendre de Pierre Louis Charles CLÉMENT de CATON et Élisabeth TESSIER (voir Dominique Navarro, dojp sur geneanet).

DOUILLARD et DUCHASSAING de FONTBRESSIN : voir les index de GHC.

COPPINGER : voir Histoire et généalogie de la famille DESSALLES, par Henri de Frémont (James Coppinger avait épousé en 1798 à Londres Louise Antoinette Dessalles)

Auguste ASSIER et Compagnie : négociants et commissionnaires en denrées coloniales rue Rolland à Bordeaux, au moins de 1845 à 1851. Très probablement, de l'importante famille ASSIER de la Martinique : Augustin François Guillaume, dit Auguste, ASSIER de MONTFERRIER époux de Marie Victoire Française Élisabeth ASSIER de MONTROSE (d'où au moins, à Bordeaux section 1, Luce Française Alice o 16 d 17/08/1838 ; Joseph o 11/08/1840). L'annuaire de la noblesse de France le dit décédé le 15 janvier 1891 à Bordeaux mais nous n'avons pas trouvé l'acte.

de *Baudouin de Feydeau* : **Le couple FEYDEAU x DOUBLE** (2015-art 13, « AURIL, de La Rochelle à la Guadeloupe » (p. 6) et Coopération DUQUÉRY, NS 29

Baudouin de Feydeau nous a envoyé des informations plus précises alors que le bulletin NS29 était bouclé. Les voici.

Rappel : « AURIL, de La Rochelle à la Guadeloupe » (p. 6/24)

9 Marie Louise AURIL

- o 23/10 b 13/11/1729 Saint François Basse Terre ; p Germain Coquille, substitut du procureur général ; m Marie Angélique Auril pour dame Louise Colombier veuve de Claude Lafitte, major pour le roi
 - + 15/01/1783 Saint François Basse Terre ; 52 ans
 - x 20/01/1750 Saint François Basse Terre, Étienne DOUBLE, négociant à Saint Pierre de la Martinique, fils de Jean Joseph, ancien lieutenant des gens d'armes, et Marie GAUTIER
 - o vers 1721 Saint Pierre Martinique
 - (+)14/10/1778 Le Robert Martinique
- d'où une fille unique :

9.1 Anne Marie Joseph ou Josèphe ou Joséphine (suivant les actes), dite « Joséphine » **DOUBLE**

- o 25/08/1763 Saint Pierre Martinique ; ondoyée ; b 10/04/1764 Saint François Basse-Terre ; p Joseph Lasnier Dulary [époux de sa tante maternelle Marie Pauline Auril], négociant à Basse-Terre, représenté par Germain Coquille de Saint Rémy, demeurant à Basse-Terre ; m Marie Anne Elisabeth Boursier [son aïeule maternelle], épouse [en secondes noces] d'Antoine Vincent Fallague, receveur de son altesse sérénissime monseigneur le duc de Penthièvre, amiral de France, habitant à Basse-Terre.
- + 27/06/1806 château de Saint Christophe, Saint Christophe (Charente, 16)
- x 20/03/1782 Paris, Saint Merri, suivant contrat signé la veille devant M^e Cordier dans le salon de Jacques-Philippe Dufresne, rue Beaubourg à Paris, Jean Bernardin **FEYDEAU**, major du régiment de Médoc-Infanterie, chevalier de Saint-Louis, fils de Jean, écuyer, seigneur de Saint Christophe (Angoumois), et Jeanne PABOT
- o et b 30/12/1738 Bellac, Basse-Marche, paroisse Notre Dame [Haute Vienne, 87] ; p Bernardin Feydeau [frère de son père], sieur de L'Aumônerie (Saint Christophe) ; m Thérèse Feydeau [sœur de son père, qui allait épouser en 1772 Paul de Nollet, gendarme de la garde ordinaire du roi]
- + 27/09/1811 château de Saint Christophe, Saint Christophe (Charente)

Ses parents envoyèrent Joséphine en 1775 à Paris où elle fut très probablement pensionnaire au couvent Sainte-Élisabeth de la rue du Temple comme l'étaient à la même époque ses cousines (Dupuy des Ilets, Lasnier Dulary) & amies (les sœurs Duquéry, etc.) envoyées comme elle depuis la Guadeloupe, sous la responsabilité du banquier Jacques-Philippe DUFRESNE, correspondant d'affaires et, en quelque sorte « protecteur » de la société antillaise à Paris.

C'est en Guadeloupe que fut négocié son mariage : François Feydeau de Saint Christophe (1735-1782), mestre de camp d'infanterie, chevalier de Saint Louis, lieutenant-colonel du régiment d'Armagnac alors engagé

dans la Campagne des Antilles de la Guerre d'indépendance américaine, y fit la connaissance de madame Double, veuve depuis peu, et estima que sa fille Joséphine (qu'il n'avait jamais vue mais qui avait des « espérances » de plusieurs dizaines de milliers de livres de dot) pouvait constituer un parti intéressant pour son frère cadet Bernardin Feydeau, officier alors en garnison en métropole . Il négocia donc l'affaire... et envisageait même d'épouser madame Double si ce mariage devait rendre l'union de son frère plus facilement réalisable. La mort l'en empêcha, et paraît avoir hâté celle de madame Double qui succomba trois mois et demi après lui : il mourut le 21 septembre 1782 à Kingston, capitale de l'île Saint-Vincent (dont il avait été nommé gouverneur par intérim), des suites de ses blessures grièvement reçues le 18 décembre 1778 à la tête de ses hommes (il commandait l'avant-garde de la colonne d'assaut du marquis de Lowendal, son colonel) lors de la phase terrestre de la tentative de reprise de l'île Sainte Lucie (il manqua de perdre le bras gauche « fracassé » par un coup de feu et dut, une fois rembarqué, se battre avec les chirurgiens pour ne pas être amputé).

En 1781 Bernardin Feydeau (42 ans), alors en garnison au Château-Trompette à Bordeaux, fut invité à se rendre à Paris pour y faire la connaissance de la demoiselle (18 ans), et fut agréé ; la future était dotée de 40 000 livres et devait disposer au total d'une fortune de 100 000 livres. Le contrat fut signé le 19 mars 1782 dans le salon de Jacques-Philippe Dufresne, rue Beaubourg, et le mariage célébré le lendemain à Saint-Merri, paroisse des Dufresne. Une partie de la fortune de Joséphine Double consistait en la maison familiale dont sa mère avait hérité, dite « maison Auril », située en Guadeloupe à Basse-Terre, bourg Saint François (depuis cathédrale Notre Dame de Guadeloupe), rue Penhièvre (depuis rue Dr Pitat), entre cour et jardin, et qui fut vendue le 10 avril 1784 suite à la mort de sa mère. Par reconnaissance, Joséphine et Bernardin confièrent la majeure partie de la dot à la banque Dufresne dont la Révolution entraîna la faillite...

Bernardin Feydeau, après des études à Angoulême puis Poitiers, devint gendarme de la garde du roi (1755) puis intégra la même année, comme lieutenant, le régiment de Médoc-Infanterie commandé par son lointain parent par alliance le marquis de Mesmes. Il prit part au siège et à la prise de Minorque (Guerre de Sept-Ans) et passa ensuite à la Martinique (1767-1773). Capitaine commandant la compagnie des grenadiers du régiment de Médoc (1779), puis major (1780). Chevalier de Saint-Louis (1781). A la mort de son frère aîné François Feydeau (1782), le fief & seigneurie de Saint Christophe (Angoumois) lui échut et il prit sa retraite de l'armée en 1785 ; il s'installa alors définitivement à Bellac avec son épouse. Il prit part aux assemblées de la noblesse de la Basse-Marche tenues au Dorat en vue des États-Généraux (tandis qu'il se faisait représenter à celles de la noblesse d'Angoumois pour son fief de Saint Christophe). Il vécut la Révolution retiré chez lui avec sa famille, partageant son temps entre Bellac et Saint Christophe, puis fut nommé officier municipal & membre du conseil général de Bellac, et enfin maire de Saint Christophe de 1804 à 1811.

A défaut de fortune, Joséphine donna 8 enfants à son époux (nous ne reprenons pas la liste des enfants, qui nous éloigne des Antilles NDLR).

Début du contrat de mariage entre le Sieur Feydeau de Saint Christophe et la demoiselle Double en date du 19 mars 1782 (MC/RE/LVII/11) :

Furent présents

Messire Jean-Bernardin FEYDEAU de SAINT CHRISTOPHE, chevalier, major du régiment de Médoc, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, demeurant à Paris rue Saint Martin paroisse Saint Nicolas des Champs, majeur, fils de défunt Mre Jean Feydeau de Saint Christophe, chevalier, et de Dame Jeanne Pabot de Chavagnac, son épouse, ses père et mère, tous deux décédés au château de Saint Christophe en Angoumois, stipulant pour lui et en son nom, d'une part ;

et M. Joseph LASNIER DU LARY [oncle par alliance et parrain de la future], habitant en l'isle Guadeloupe, y demeurant ordinairement au bourg & paroisse Saint François Basse Terre, étant de présent à Paris logé rue de mesnard[?] paroisse Saint Roch, au nom et comme fondé de la procuration spéciale à l'effet de présenter de Dame Marie-Louise Auril [sic] demeurant aud. bourg et paroisse Saint François Basse Terre, veuve de M. Étienne Double, négociant, dont elle était séparée quant aux biens, lad. Dame tutrice principale de Demoiselle Marie-Anne-Joseph DOUBLE, fille mineure d'elle et dudit sieur Double, élue à lad. charge qu'elle a acceptée par avis de parents et amis homologué en la sénéchaussée de lad. isle Guadeloupe le seize novembre mil sept cent soixante dix huit, lad. procuration passée devant M^e Mollenthiel qui en a la minute et son confrère notaire du roy en lad. isle Guadeloupe le trente juin mil sept cent quatre vingt un année dernière [...]. Ledit sieur Dularry audit nom stipulant en cette présente pour lad. Dlle Marie-Anne-Joseph Double, demeurante à Paris chez M. Dufresne cy après nommé, rue Beaubourg, paroisse Saint Merri, à ce présente pour elle et en son nom et de son consentement, d'autre part ;

et M. Jacques-Philippe DUFRESNE, écuyer, banquier à Paris, y demeurant en lad. rue Beaubourg et paroisse Saint Merri, stipulant en la présente comme porteur de l'acte de donation dont sera cy après parlé aussi, d'autre part.

NDLR

Le banquier Jacques Philippe DUFRESNE est décédé à Paris. Une sentence du Châtelet du 11/10/1790 ordonnait la rectification de son acte mortuaire, inscrit sur le registre de la paroisse Saint Merri en ajoutant à tort à ses prénoms celui de Prosper (Y//5195A, 11/10/1790) ; rectification demandée par son fils, seul et unique héritier, Louis Claude Prosper Dufresne de Saint Cergues, conseiller secrétaire du roi et contrôleur général de la maison de Madame belle-sœur du roi

Il n'avait apparemment aucun rapport de famille avec les Antilles (merci aux contributeurs de Geneanet et aux dépouillements par le Cercle des Yvelines) :

Jacques Philippe DUFRESNE

négociant à Paris puis banquier

fils de Jacques, capitaine de quartier (+ /1746) et Jeanne GREPT (+ /1746)

b 0/02/1708 paroisse de Denevassin (sic : ??) canton de Fribourg (Suisse) (Y//5195A)

+ 24 (+) 26/03/1784 Paris, Saint Merri, environ 78 ans (Y//5195A)

x 23/05/1746 Chambourcy (Yvelines, 78), Agnès Élisabeth BINET, fille de + Claude, officier de la fruiterie, et Élisabeth CHRÉTIEN

o ca 1720

+ 13 fructidor XIII (31/08/1805) Paris 9^e ; rentière, 85 ans (DQ8 45/146)

de *Dominique Chathuant* (Liste GHC): « **Histoire de la Guadeloupe sous l'Ancien Régime** » de **Maurice SATINEAU** (GHC 55, p. 922-23)

Je lis dans GHC (<http://www.ghcarai.be.org/bul/ghc055/p0922.html>) ceci à propos de Maurice Satineau

« SATINEAU, Maurice (1891-1965)

Né à Baie Mahault (Guadeloupe) le 18 septembre 1891, il fut à la fois journaliste et homme politique. Après des études supérieures en France, en particulier à l'École Supérieure des Hautes Études, SATINEAU embrasse la carrière de journaliste. Par la suite, il deviendra un élu important de la Guadeloupe. »

- 1 - Quelle est la source affirmant qu'il est allé à l'École Supérieure des Hautes Etudes ? Lucien Febvre ? Qu'en savait-il ?
- 2 - Qu'est-ce que l'École supérieure des Hautes Études, sachant que Satineau a toujours utilisé des titres ressemblant à de vrais titres mais toujours légèrement différents et qu'il s'est également vanté d'être médaillé de la Résistance, ce qu'il n'était pas ?
https://drive.google.com/open?id=1idPma9evxID6Ybkm5_eEm10OrPBpH4e
- 3 - Les archives du fonds de Moscou montrent bien qu'il était fiché par la Sûreté et condamné comme escroc à Paris. Un escroc aux sociétés par actions et aux fausses cargaisons de bananes ne peut-il pas être aussi un escroc aux diplômes ? C'est un minimum syndical.
<https://drive.google.com/open?id=1hSYKRYdyEJLDao59eNxJjDjSfF0DFiSK>
- 4 - Qui a vraiment écrit cette Histoire de la Guadeloupe sous l'Ancien Régime ? Cela ne ressemble pas à du Lénis Blanche ou du Serge Denis (quoique...). Bambuck ?
<http://dchathuant.blog.free.fr/index.php?post/2017/08/04/D-une-R%C3%A9publique-%C3%A0-l-autre-%3A-ascension-et-survie-politique-de-Maurice-Satineau-%281891-1945%29>

NDLR

Dominique Chathuant, dont l'article « D'une république à l'autre : ascension et survie politique de Maurice Satineau (1891-1945) » vient d'être publié dans le numéro 178 du bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe (voir « En feuilletant bulletins et revues » de ce numéro), a envoyé à la Liste GHC le message que nous avons repris ci-dessus. Le passage concernant l'Histoire économique et sociale de la Guadeloupe sous l'Ancien Régime est en page 18-19 du bulletin de la SHG et ne tranche pas sur l'auteur réel du livre.

de *Laurine Quetin*: **Les FERRON de LA FERRONAYS et Saint-Domingue et la fratrie CHABANON**
<http://www.ghcarai.be.org/articles/2014-art10.pdf>

Je viens d'écrire la première biographie de Michel Paul Guy de Chabanon, intitulée : M.P.G. de Chabanon, « Quelques circonstances de ma vie », dans la Revue Musicorum volume 19, de 2017, consacré à « M.P.G. de Chabanon de l'homme de lettres au compositeur ». Toutes les informations concernant le numéro sont sur le site de la revue : www.revuemusicorum.com.

J'ai relaté également la vie de fratrie en m'appuyant sur les documents d'archives : Archives nationales de Paris, archives départementales de la Mayenne et de l'Oise. Dans le volume on trouve aussi le testament de M.P.G. de Chabanon et des extraits, en note, de celui de Jean Charles de CHABANON DES SALINES. Les différentes acquisitions de Jeanne BÉHOTTE épouse CHABANON de MAUGRIS, à Verberie, Oise, sont également notées. J'ai pu établir un arbre généalogique et corriger certaines erreurs qu'on trouve au sujet de cette famille. Ainsi Madame Jeanne Louise Aimée (et non Edmée) Béhotte a vécu à Verberie « rue du Pont au dit Verberie » et non « rue de Pontaudet » comme écrit dans l'article de GHC. Il me reste quelques points à régler mais l'essentiel est noté sur la fratrie.

NDLR

Michel Paul Guy de Chabanon : voir p. 9/11 de notre article de 2014 et la question 06-15.

Nous n'avions en effet pas relu et vérifié l'acte de décès de Jeanne Béhotte à Verberie (p. 10/11 de l'article). Voir les déclarants du décès dans notre réponse à la question 06-15, GHC 191, avril 2006, p. 4844.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **Jean François de BALLAND de VARAMBON** (00-14 et p. 5-6, *NDLR* de <http://www.ghcarai.be.org/bul/NS29comp.pdf>)

Chez Me Perignon (MC/ET/LIII/643), le 12/10/1790, convention entre Laurent SOULÉ (orthographe de la signature et non Soulet), avocat en parlement demeurant à Montereau Fault Yonne, et M. Jean François de BALLAND ci-devant comte de VARAMBON, demeurant à Paris rue Saint Louis paroisse Saint Paul : le 10/05/1790 au Cap, Saint-Domingue, chez Me Porée, Jean Augustin DUMORET, comme fondé de la procuration de son beau-frère le dit sieur Soulé, avait vendu au sieur de Varambon, pour 250 000 lt, tous les droits appartenant au sieur Soulé contre la succession du sieur JACQUEMIN. Suivent les conditions de règlement qui aboutissent à une rente viagère de 120 000 lt pendant 9 ans. Puis, le 03/04/1791 à Montereau, Thérèse Joséphine Alexandrine DUMORET épouse Soulé ratifie l'acte.

de *Philippe Clerc* : **Famille COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE** (GHC 230, novembre 2009, pages 6086 et 6087 et <http://www.ghcarai.be.org/articles/2017-art19.pdf>)

En page 2 et 3 de l'article de 2017 était citée la référence au testament de Paul Henri COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE de l'île de Cariatou, testament daté du 27 décembre 1821. Je viens de recevoir ce testament, en anglais, et outre les 9 enfants cités en page 3, figurent d'autres COUTOCHEAU de SAINT-HILAIRE tels que :

- son neveu Jean Stanislas
- son frère Louis Julien
- ses sœurs Marie Anne et Marie Lucienne,
- et un certain John Baptiste SAINT-HILAIRE, un des témoins (witness), qui ne figure pas dans l'énumération des 9 enfants nés de son union avec Marie Madeleine LUCAS.

de *Mylène Pomarez-Chantefort* : **De Donzacq dans les Landes à la Guadeloupe : les MOLIA** (p. 158-159 et nombreuses autres pages)

Je souhaiterais savoir ce que sont devenus les descendants à la 3^e génération de Jean MOLIA BEAUCHAMP, né à Donzacq le 8/1/1748 et décédé à Port-Louis le 6/2/1809.

En l'occurrence il s'agit des éventuels enfants de ses petits enfants :

- Jean Baptiste Molia Beauchamp né le 1/2/1805 à Port Louis et décédé le 8/12/1852 à Port Louis, fils de Guillaume Emmanuel Jean Marie Victoire et Madeleine Perrine LEBORGNE LENOIR époux le 10/11/1845 à Port Louis de Marie Louise Joséphine FRAISE née vers 1816 à Pointe à Pitre et décédée le 10/4/1867 à Port Louis.
- Emmanuel Saint-Étienne Julien Molia Beauchamp né le 28/12/1814 à Port Louis, décédé après 1852 (où ?), fils de Guillaume Emmanuel Jean Marie Victoire et Marie Charlotte BEAUJAN, époux le 28/11/1854 à Pointe à Pitre de Catherine Adélaïde Anaïs DUQUEYLA née le 25/11/1835 à Pointe à Pitre et décédée ???
- Jacques Philippe Gabriel Léopold Molia Beauchamp né le 3/10/1823 à Basse Terre, commis receveur de l'enregistrement, et décédé après 1857 (où ?), fils de Jacques Julien Blanche César et Marie Joséphe BROUCHIER, époux de ???

Voir ma généalogie MOLIA sur Geneanet.

J'ai « épluché » toutes les tables annuelles des ANOM et quelques registres à Bisdary lors d'un récent séjour en Guadeloupe sans rien trouver de plus jusqu'en 1907. Il est donc très possible que ces ancêtres soient repartis pour la métropole autour de 1850 mais je n'ai aucune trace des passagers de navires à ces dates, alors que j'ai celles de leurs précédents voyages aller et retour vers les Landes et les Antilles.

Je voudrais trouver également les registres notariaux de cette période, il y a des successions et des contrats de mariage qui pourraient me guider.

Quelles pistes me conseillez-vous et où les suivre ?

N.B.

Jean MOLIA BEAUCHAMP avait un cousin germain né à Donzacq parti également pour la Guadeloupe en 1777 comme « chirurgien de mer », Jean Baptiste MOLIA. Il s'y est marié mais n'a eu que des filles. Il est possible également que d'une descendance par une affranchie aient essaimé de nombreux MOLIA mais ce n'est qu'une filiation supposée...

Son frère, Guillaume MOLIA, né également à Donzacq, s'est marié le 08/02/1789 à Dax, et est parti s'établir à Saint Vincent de Tyrosse, où sont nés ses enfants (mes ancêtres directs).

Il laisse des traces jusqu'en 1806/1807 sur les registres d'état civil de Saint Vincent de Tyrosse, faisant même partie du conseil municipal. Mais lors du mariage de son fils le 27 novembre 1815 il est noté « absent » et au décès de son épouse Marie Vincente DESTOUESSE le 21/5/1839 elle est notée « veuve ». Je n'ai jamais retrouvé aucune trace de Guillaume. Est-il parti rejoindre son frère et son cousin en Guadeloupe ou ailleurs dans les Antilles ? Est-il mort au bord d'une route comme tant d'anonymes durant la débâcle des armées napoléoniennes de retour d'Espagne ? S'est-il noyé dans quelque rivière ou étang, nombreux dans la région ? Mystère...

NDLR

Philippe Gautret avait relevé dans la série Passagers, Colonies F/5b/17 l'arrivée à Bordeaux en septembre 1791 sur le navire Le Lyon, capitaine Jean Seneguer, venant de Martinique et Guadeloupe, de la famille MOLIA BEAUCHAMP, « à leurs frais » :

Jean MOLIA DE BEAUCHAMP, natif de Donzac en Chalosse, 43 ans
dame Marie Thérèse LEBORGNE, créole de la Guadeloupe, 42 ans
et leurs enfants, « créoles » :

Jeanne Victoire Anne Toinette
Guillaume Manuel
Blanche César Jacques Julien
Suzanne Magdeleine Julie
Raymond

Mais après la période révolutionnaire, le père, veuf, était reparti pour la Guadeloupe avec ses trois enfants survivants (cf. p. 159).

Par ailleurs Guillaume Emmanuel Jean Molia Beauchamp (p. 159, 3), qui se marie au Port Louis en 1803, a un dossier EE 1432 (11) aux ANOM comme « propriétaire à la Guadeloupe, secours aux colons réfugiés, 1794 ».

de *Jacques d'Arjuzon* : **La famille du peintre guadeloupéen LETHIÈRE** (p. 5832-36 et pp 475, 1201, 2187, 2613, 2897, 5865, 5890, 6027, 6199)

La Gazette de Drouot du 27 avril 2018 contient un article (page 94) sur le dessin représentant Guillaume Guillon-Lethière, mis en vente le 17 avril 2018 :

Attribué à Jean-Auguste-Dominique INGRES (1780-1867) recto : Portrait de Guillaume Guillon-Lethière, crayon noir annoté "Ingres" à droite. Au verso : étude de femmes enlacées. D : 19,3 cm (nombreuses pliures, coupé en diagonale) Provenance : Jacques Boussac, sa vente, Galerie Georges Petit, Paris 10-11 mai 1926, n°246, reproduit p.111. Bibliographie : H.Naef, Die Bildniszeichnungen von Ingres, Benteli Verlag, 1977, vol. IV, n°137 et rep. in vol. I p.409 (comme attribué à Ingres). Le recto du dessin est en relation avec le portrait de Guillaume Guillon-Léthière fait par Ingres à Rome en 1815 et conservé aujourd'hui à la Morgan Library de New York. Le dessin au verso se rapproche de Raphaël et la Fornarina qu'il commence à travailler à Rome en 1813 et notamment d'une première pensée d'Ingres conservée au musée de Montauban où deux femmes posent pour la mise en place de la composition (in Dessins d'Ingres, catalogue raisonné des dessins du musée de Montauban, RMN, 1995, n°918, reproduit p.168). Expert : Cabinet de Bayser

<https://artsandculture.google.com/asset/portrait-of-guillaume-guillon-lethière/OgErKT35wg5EQA>

de *Monique Bocq-Picard* (Familles parisiennes) : **Les CHOISEUL BEAUPRÉ (Martinique)** p. 5170-71

Le 1^{er} mars 1791, extrait du contrat de mariage passé devant M^e Rochery à la Martinique le 24 février 1769 entre Maximilien Claude Joseph comte de CHOISEUL, colonel d'infanterie, et Marie Anne Rose DUBUC DENNEVILLE : pas de communauté de biens.
MC/ET/CXXI/536

de *Pierre Baudrier* : **La famille SERGENT puis SERGENT ALLÉAUME et SERGENT SERSILY en Guadeloupe 1675-1914** (GHC 160, juin 2003, p. 3872)

« Le sieur SERGENT, cousin du sieur LEVASSOR, voulait faire annuler une vente que celui-ci avait consentie, le 27 avril 1830, au profit du sieur ALLEAUME, son autre cousin. Il attaquait cet acte sous plusieurs rapports » : le faire considérer comme une donation déguisée et en demander la nullité, un des témoins étant « le serviteur à gages de l'une des parties » et « subsidiairement il demandait à prouver que le sieur Levassor était dans son état habituel d'ivresse et que particulièrement il était ivre au moment où l'acte avait été passé. »

La cour de Guadeloupe confirma le jugement et maintint l'acte de vente.

Justice civile, Cour de cassation, 23 décembre 1834

Gazette des tribunaux 2 et 3 janvier 1835, n° 2923

http://data.decalog.net/enap1/liens/Gazette/ENAP_GAZETTE_TRIBUNAUX_18350102.pdf

de *Pierre Baudrier* : **Le Président Jean-Pierre BOYER, une fortune discrète** (p. 3984-96), **Le président d'Haïti Jean Pierre BOYER** (articles p. 4019-23) et question 91-64)

Gazette des Tribunaux, 21 et 22 décembre 1835, page 180, 1^{ère} colonne

Tribunal civil de Narbonne. (Aude) (Correspondance particulière) Audience du 9 décembre 1835. Demande en pension alimentaire formée par une parente du président d'Haïti. — Rejet pour cause d'indignité. — Plaidoyer d'une fille contre sa mère.

La nommée Jeanneton CABARDÈS, parente du président d'Haïti, BOYER, recevait sa part des libéralités que le frère du président, riche propriétaire de Bordeaux, faisait annuellement à une de ses sœurs habitant la commune de Salles, près de Narbonne. Jeanneton, sans ressources personnelles, avait vécu plusieurs années de ces actes de bienfaisance, quand tout-à-coup elle apprend qu'elle ne doit plus compter sur les secours qu'elle recevait ; et l'on ajoute que c'est par indignité qu'elle en a été privée. Et Jeanneton avait une fille nommée Rose, joli bouton à peine développé, qui avait fasciné les yeux et surpris le cœur d'un soldat de Fleurus et des Pyramides, jouissant modestement des souvenirs de la gloire et d'une solide fortune. Rose était devenue l'épouse du commandant MICHEL, et avait échangé ses humbles habits de village contre la riche parure des dames du grand ton. La dame Michel n'avait jamais appelé Jeanneton du nom de sa mère ; elle avait cessé tous rapports avec elle, même avant son mariage ; mais elle avait le soin de fournir à ses besoins par une pension mensuelle. Quelques années encore et la pension cessa, et Jeanneton, dénuée de toutes ressources, fatiguant la charité publique qui lui opposait toujours sa fille, grande dame, et repoussée par cette dernière qui lui disait : « Vous n'êtes point ma mère », vint chercher un refuge dans le sanctuaire de la justice ; et la justice, l'accueillant avec bonté, dit à sa fille dénaturée : « Tu fourniras à la mère une pension alimentaire de 300 fr. par an. » Mais cette parole avait été prononcée en l'absence de la fille ; et lorsque l'officier ministériel vint lui intimer la sentence, elle se dit à elle-même : « Je ne paierai pas ! j'irai en personne dans le prétoire exposer mes griefs ; je couvrirai de honte et de boue cette femme qui se dit ma mère ; je la marquerai d'infamie au front ! » Et aussitôt de recueillir tous ses souvenirs ab ovo, et de les déposer dans de volumineux mémoires destinés à préparer ses triomphes.

Enfin l'heure de l'audience a sonné, et les parties sont en présence. Un auditoire nombreux et inaccoutumé fait pressentir que les débats offriront un appât à la curiosité. On savait que la dame Michel devait présenter elle-même sa défense. Cette dame a la parole : elle raconte, en un style qui n'a point encore pris sa place dans les traités de rhétorique, l'histoire de toute sa vie ; elle, héroïne en butte aux brutalités, à la fureur, à la dépravation du tyran Jeanneton, elle dit comment une dame du plus haut étage arrivée à Narbonne en 1796, et comment, par l'intermédiaire du docteur à qui la dame avait confié son état et sa prochaine délivrance, Jeanneton avait accepté de se charger du noble rejeton, moyennant une grosse somme d'argent qui lui fut aussitôt comptée, et s'était engagée à le rendre (non pas l'argent) quand on viendrait le réclamer. Son récit qui dure près de deux heures, n'est d'abord que l'histoire somnolente des mauvais traitements dont l'impitoyable Jeanneton a fatigué chaque jour de sa vie. Arrivée à son âge de 14 ans, elle déroule quelques pages qui réveillent les esprits. C'est alors que l'auditoire entend des détails qui soulèvent le cœur, et qui sont, il faut le dire, débités avec cet accent de conviction qui vibre au rang de la conscience, et qui annonce la vérité. Ainsi on apprend que la mère a fait vingt fois marché de la pudeur de sa fille, et a cherché, par les coups et les privations, à vaincre la résistance que celle-ci opposait sans cesse, elle, si jeune et si digne des hommages d'un honnête homme. Puis elle ajoute que, vendue à M. Michel, au prix de 600 fr., elle trouva dans l'ancien brave, sur la poitrine duquel brille l'étoile de l'honneur, ce sentiment de générosité, toujours français, qui fait rencontrer un protecteur dans celui que l'on avait pour adversaire, quand on lui crie merci et miséricorde. M. Michel respecta celle qu'il avait achetée à prix d'argent, la fit élever soigneusement et lui donna son nom en l'élevant au rang de son épouse. Cependant la mère écoute ce récit avec froideur et indifférence. M. Michel succède à sa femme et vient ajouter quelques détails aux révélations faites par celle-ci mais avec une liberté d'expression qui déchire l'oreille. Chacun est affligé d'apercevoir quelques jeunes personnes dans l'auditoire. M. Michel cherche à s'excuser aussitôt : « Je ne suis pas un orateur, dit-il, je raconte la chose militairement. » En résultat, la dame Michel reniait Jeanneton pour sa mère ; mais Jeanneton justifiait son titre à l'aide de son acte de mariage, de l'acte de naissance de sa fille, de l'acte de mariage de cette dernière qui faisait foi du consentement de Jeanneton comme sa mère, le tout accompagné d'une constante possession d'état. Il paraissait bien difficile d'échapper à une condamnation, en présence de tous ces titres et de l'art. 205 du Code civil. M^e de Montredon, avocat de la dame Michel, M^e Pessietto, avocat de Jeanneton, et M. Pailhiez, procureur du Roi, sont ensuite entendus. Le Tribunal délibère un quart d'heure, et M. le président prononce le jugement suivant : Considérant que si l'art. 205 du Code civil impose aux enfants l'obligation de donner des aliments à leurs père et mère qui sont dans le besoin, ces dispositions de la loi ne sont pas tellement obligatoires qu'elles excluent le droit d'apprécier les actes de ceux qui forment une pareille réclamation ; Considérant que les débats ont révélé une série de faits honteux de la part de la femme Cabardès, et qui avaient tous pour but de forcer par toute espèce de sévices la dame Michel à faire trafic de son honneur ; qu'en présence d'une conduite aussi honteuse qui constitue de la part de la demanderesse une espèce d'assassinat moral, on doit la regarder comme ayant aliéné pour ainsi dire les droits d'une mère, et conséquemment la réputer indigne de jouir des bénéfices de la loi ; Considérant enfin, que si les exceptions renfermées dans l'art. 727 du Code civil sont de droit étroit, on doit les appliquer cependant par vote d'analogie dans l'espèce actuelle et pour un cas évidemment plus grave que la plupart de ceux prévus par l'art. 727 précité ; Par ces motifs, disant droit à l'opposition des mariés Michel, rejette la demande de la femme Cabardès et la condamne en tous les dépens.

NDLR

Il y a bien une ou des familles CABARDÈS à Salles d'Aude (Aude, 11), mais nous sommes intrigués par la référence à un frère, « riche propriétaire de Bordeaux » du président d'Haïti Jean Pierre BOYER et à une des sœurs vivant à Cabardès, le président n'ayant eu que deux sœurs, et en Haïti, d'après l'article de Peter Frisch (p. 4019).

Qui connaîtrait ces personnes et cette histoire ?

de *Stéphane Dupas* (Liste GHC) : **DUTAU, familles de négociants de Guadeloupe et Martinique** p. 6335.

Dans cet article (GHC 237, juin 2010) vous mentionnez Louis Nicolas Ignace SORNET natif de Paris (Saint Nicolas des Champs) et fils de Pierre François et Anne (ou Adélaïde) Française GAGNOT.

On retrouve dans la Base nominative des personnes et familles (ANOM) : SORNET, Nicolas Ignace Louis Alexandre, visiteur du domaine du Roi à Tabago (1756/1792) (Colonies E 372 bis). Il y est indiqué qu'il est né à Paris le 11 février 1756, toutefois sans mention de ses parents.

J'ai trouvé la naissance de Nicolas Ignace Louis Sornet, fils de Pierre François Sornet et de Anne Française Gagnolle, le 11 février 1756 à Docelles dans les Vosges (Edpt137/GG_13-23392 Vue 4/22). Au vu de la concordance des dates et des patronymes, il est plus que vraisemblable qu'il s'agisse de celui cité dans votre article. Toutefois, je souhaiterais savoir quel document mentionne ses parents et le fait qu'il soit natif de Paris (Saint Nicolas des Champs).

NDLR

Source : Cahier 36 du CGHIA, p. 63 « Registres de la Grenade », notes prises par *Jacques Petitjean Roget* (et non par *Émile Hayot* comme écrit par erreur p. 6335 de GHC 237) : 07/02/1792 publications des bans de mariage de Louis SORNET, commis principal d'administration à Tabago, né à Paris, paroisse Saint Nicolas des Champs, fils de feu Pierre François et d'Anne Française GAGNOT, lequel est domicilié en cette paroisse depuis 6 ans, et de Marie Ursule LA CROIX, fille de Pierre, ancien lieutenant de grenadiers, et de Marie Anne Charlotte RIVIÈRE, de l'île Grande Terre, Guadeloupe, paroisse Saint Jean Baptiste.

Peut-être était-il écrit « de Paris, paroisse Saint Nicolas des Champs », qui serait sa résidence d'origine et non son lieu de naissance.

d'*Alexandre Blondet* : **Les ROCHARD de la Grenade** (<http://www.ghcaraibe.org/articles/2018-art23.pdf>)

A la première mise en ligne nous avons oublié de joindre les 4 pages, avec signatures, des témoignages en faveur d'Hilliard D'auberteuil, annoncées en fin de page 7, réintégrées depuis (NDLR)

J'ai eu en 2015 une discussion très constructive avec Jean Louis Desvaud (geneanet jelode), qui m'a fourni une partie de ses documents.

1

« Geneviève Stratonice Huxaca Tupac Amaru » (p. 14/18)

Extrait de notre discussion sur le nom Huxaca Tupac Amaru:

« Marie Anne Rochard était donc une illégitime de Geneviève Stratonice, sûrement une esclave, dite du Pérou. Je pense à première vue qu'il s'est agi de donner un nom à la mère de l'épouse, qui n'en avait peut-être pas : ses ascendances péruviennes en faisait une descendante inca. Tupac Amaru était une légende. Tupac Amaru 2 tout autant, massacré avec presque toute sa famille au début des années 1780. Huxaca serait il une déformation de huacas, relique sacrée ou sépulture inca ? »

Le mariage en présence de Toussaint Louverture... volonté évidente de s'inscrire dans la légende américaine.

2

« Marie Antoine Nicolas Alexandre Robert de JACHIN de ROUME marquis de SAINTE ROSE comte de SAINT LAURENT » (p. 16/18) :

Contrairement aux données maçonniques, le fils adoptif de Roume est né quarteron libre, au Carénage de Sainte Lucie le 20 janvier et baptisé le 28 avril 1784. Son père n'est pas cité, mais un sieur Jaquin existe à cet endroit. (trouvé par Mr Desvaud).

Sainte Lucie, Notre Dame de la Conception du Carénage

« Aujourd'hui 28 avril 1784 j'ai baptisé Marie Antoine Nicolas, quarteron libre né le 20 janvier dernier hors légitime mariage de Marie Anne Élisabeth ROCHARD, mestive libre de la Grenade » ; parrain Robert Nicolas Guibert, procureur au conseil souverain de la Martinique et en cette sénéchaussée ; marraine Marie Françoise Coulon résidant en cette ville.

C'est le 20 ventôse VII, 2 semaines après son mariage, que « le citoyen ROUME (Philippe Rose) », 55 ans, agent du gouvernement français au Cap, se présente devant Charles César Télémaque, juge de paix du Cap « accompagné de son beau-fils le citoyen JACQUIN (Marie Antoine Nicolas Alexandre Robert », né à Sainte Lucie le 21 janvier 1774, « en légitime mariage de feu Alexandre Jacquin (cy-devant marquis de Ste Rose) et de Marie Anne Élisabeth Rochard l'Épine » actuellement son épouse en deuxième mariage », pour l'adopter afin de lui donner « une nouvelle preuve de sa tendresse et de son affection pour lui et reconnaître l'attachement que ce citoyen lui porte depuis sa plus tendre enfance ». Il pourra ainsi « jouir de tous les droits de successibilité [...] comme s'il était son fils légitime [...] mais à la condition expresse que le dit citoyen Jacquin, à l'âge de 33 ans accomplis, s'il n'a jugé à propos de le faire avant, sera tenu de prendre et porter irrévocablement lui et ses descendants nés ou à naître le nom de son père adoptif le citoyen Roume. ». Il dépose ensuite l'acte, le 11 germinal, en l'étude de Me Bourgeois.

Mariage à Paris 4^e le 12 septembre 1810 de

- Marie Antoine Nicolas Alexandre Robert Jachim [le patronyme est chaque fois réécrit Jacqin (sic) mais peu lisible et cette réécriture semble postérieure à l'extrait] de Sainte Rose Roume de Saint Laurent, receveur particulier des contributions, directeur de l'arrondissement de Riom, Puy de Dôme, 36 ans passés, né à Sainte Lucie, Amérique méridionale, le 21 janvier 1774, domicilié à Paris 2^e, 7 rue de Rochechouart, fils de feu Alexandre Jachim marquis de Sainte Rose et de Marie Anne Élisabeth de Rochard de L'Épine sa veuve en premières noces et en secondes noces veuve de Monsieur Philippe Rose Roume de Saint Laurent, ancien intendant ex-agent du gouvernement français à Saint Domingue et membre de l'Institut national, père adoptif de contractant ; mère présente même domicile (acte de notoriété suppléant l'acte de naissance de l'époux et de décès de son père)
- Françoise Marie SAUSSET, 24 ans passés, née à Mâcon, Saône et Loire, le 29 janvier 1786, demeurant à Paris avec sa mère 2 rue Montesquieu, fille de Jean François de Sausset, sous préfet à Trévoux, Ain, y demeurant, et de Marie Philiberte de Belouze, présente.

3

Thomas Daniel Rochard Lépine (p. 14/18)

Dans son testament à Londres, en anglais mais traduit du français, le 14 décembre 1765, Thomas Daniel Rochard, de la Grenade, demande que ses biens et effets soient partagés par égale portion entre ses 5 enfants, Louis Alexandre Saint Simon, Jean Baptiste Gabriel de l'Espine [et non La Grande Ance], Antoine François de Beaufond, Louis Léon de Saint Lomes [et non Omer] et Louis de Ste Catherine. Il désire que ses habitations ne soient pas vendues avant total paiement de ses dettes, ce dont il charge Pierre Simon, de Londres, et son fils Jean Baptiste Gabriel de l'Espine et il demande qu'elles restent administrées par ce dernier, qui est resté à la Grenade.

Victoire Angélique n'est donc pas citée et, si l'ordre des fils dans le testament est l'ordre de naissance, il faut corriger la généalogie

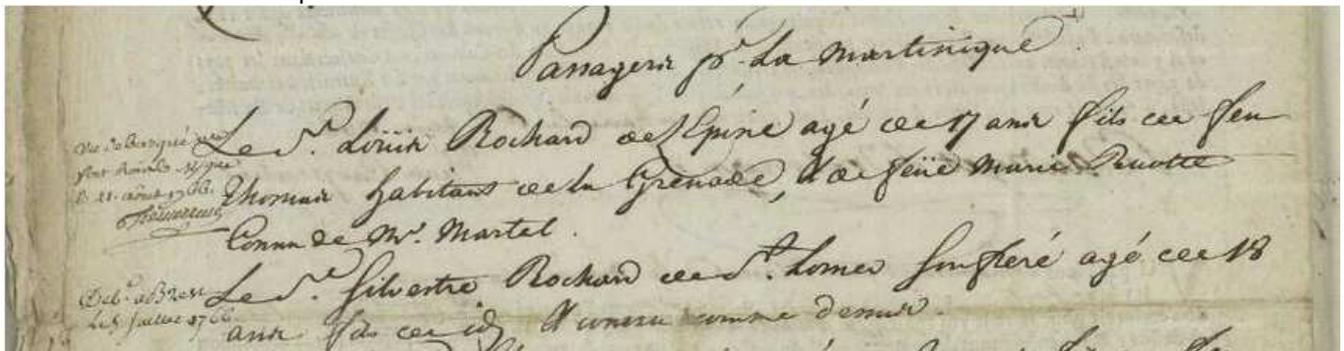
de Philippe Clerc : **Les ROCHARD de la Grenade** (<http://www.ghcaraibe.org/articles/2018-art23.pdf>)

Un document, listant 58 officiers des « Conseils & juridictions des Iles françaises d'Amérique » entre 1689 et 1720, signale deux ROCHARD en fonction à la Grenade, indiqués comme originaires de la Rochelle et qualifiés de « fils de procureur » : l'un exerçant la fonction de juge est âgé de 60 ans, l'autre semble-t-il celle de greffier est âgé de 25 ans. Ce dernier est indiqué comme étant nommé par la commission de l'intendance en date du 10 mai 1711, ce qui permet d'estimer sa naissance vers 1686 (à la Rochelle donc).

Au sujet de M. ROCHARD LÉPINE époux de Madeleine RUOT de la Grenade, j'avais relevé en son temps, au cours d'une recherche sur les passagers du Havre se rendant aux Antilles ou en revenant, leurs fils Louis ROCHARD de L'ÉPINE, 17 ans et son frère Sylvestre ROCHARD de ST LOMER, 18 ans, habitants de la Grenade, partis pour la Martinique en 1767 ; précisions en marge : le premier débarqué au Fort Royal de la Martinique le 21/08/1766 et le second débarqué à Brest le 05/07/1766 (cliché ci dessous daté de 1767) ; les père et mère sont décédés.

NDLR

Encore des variantes de prénoms et noms de branche des fils...



de Bernadette et Philippe Rossignol : **HERTEL de COURNOYER de CHAMBLY de l'Île Royale à la guillotine en passant par la Guyane et l'habitation Les Trois Amis**

<http://www.ghcaraibe.org/articles/2018-art20.pdf>

Nous avons complété l'article par la cote du dossier : **T//682 « Papiers de Charles François de Chambly, condamné »** et avons ajouté l'analyse du dossier **T//161 : « état sommaire des papiers [...] trouvés au domicile de Charles François Chambly »**.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **ROUME de SAINT LAURENT** p. 16/18 de **Les ROCHARD de la Grenade**
<http://www.gchcaraibe.org/articles/2018-art23.pdf>

Dans le carton T//680 à 682 (682 : voir ci-dessus CHAMBLY), pas de 680 mais pour 681 une feuille « Papiers de Philippe Rose ROUME de ST LAURENT, condamné, remis au comte de Saint Laurent le 30 janvier 1816 ». Contrairement à Chambly, Roume de Saint Laurent n'a pas été condamné à mort mais a donc dû être emprisonné.

de *Bernadette et Philippe Rossignol* : **de LA HAYE d'ANGLEMONT** (NS 08 et p. 3403)

C'est le 30 octobre 1787 et non en 1780 (p. 3403) au Parc et Matouba que se marient, « en leur maison du Parc »

- messire Alexandre Louis Henry de LAHAYE d'ANGLEMONT, capitaine au régiment de la Guadeloupe, fils majeur de messire Jean Baptiste Henry de Lahaye d'Anglemont, commissaire général ordonnateur en Flandre et en Picardie, et de dame Olive de GOUMAN [et non Olivière GOERMAN comme répété sur geneanet], natif de Calais, paroisse Notre Dame [o 27 b 28/11/1748], et
- dame Jeanne Marguerite DUPUY DESILETS, fille de + Jean Baptiste, chevalier de Saint Louis, et + dame Marguerite GUISCHARD, veuve en 1^{ères} noces de messire Bernardin comte de PRAËL de SURVILLE, chevalier de Saint Louis.

Sur sa biographie et sa carrière voir p. 14 de « La famille DUPUY des ILETS à la Guadeloupe », par Yvain Jouveau du Breuil, La Berrantille 6, octobre 1998.

de *David Quénéhervé* (Liste GHC) : **Frédéric ÉTIENNE** in **Jacques Ignace DEBLAINE DUCHATEAU - Jude DOMONT** (GHC 224, pp. 5860, 5862)

Nous écrivions en p. 5862 « Etienne... c'est la troisième fois que nous rencontrons ce prénom-patronyme ! Mais cette fois nous abdiquons et ne reprenons pas la recherche ! ». *David Quénéhervé* a fait cette recherche de février à août 2012, avec complément le 8 juin 2018. Voici la synthèse des actes qu'il a trouvés :

1 Étienne

mulâtre libre, habitant au quartier du Parc
+ 1792/1805
x Marie dite Manon ; câpresse libre patentée
+ 1821/
d'où

1.1 Marguerite Nicole ÉTIENNE

mulâtresse libre
x 14/05/1792 Matouba, Benjamin Jullien, nègre libre demeurant à Basse Terre Saint François, fils illégitime de
+ Babé, négresse libre

1.2 Jeanne ÉTIENNE

cabresse libre patentée
d'où :

1.2.1 Marie Élizane

mulâtresse, libre de naissance
o 15 nivôse d 16 prairial XIII (05/01 d 05/06/1805) Basse Terre, rue du Grand Réservoir ; déclaré par Marie dite Manon veuve Étienne, cabresse libre, grand-mère

1.3 François Frédéric ÉTIENNE (aussi François Étienne Frédéric)

mulâtre libre de naissance, patenté, demeurant au Parc
o ca 1777 (33 ans au mariage) + 1836/
témoin au mariage, Jude Deschâteau (sic pour Duchâteau), habitant au Baillif
x 07/05/1811 Basse Terre, Marie Louise, métive libre patentée domiciliée au Mont Carmel, fille naturelle de
+ Jeannette, capresse
o ca 1781 Pointe Noire (29 ans au mariage)
+ 1836/
d'où

1.3.1 Augustin ÉTIENNE

o ca 1809, légitimé par le mariage de ses parents

1.3.2 Faustin ÉTIENNE

o 15/02/1816 Le Parc, banlieue de Basse Terre
x 27/07/1836 Basse Terre, Marie Virginie Mauricette, fille naturelle de + Rose Mercier (+ 22/04/1826 Basse Terre)
o 1816 Pointe Noire (jugement Basse Terre 30/08/1834)
d'où

1.3.2.1 Murcé Séverin ÉTIENNE

o d 17/04/1836, Le Parc, légitimé par le mariage de ses parents

1.3.3 Marie Joseph ÉTIENNE

o 16/01/1821 Le Parc

x 27/07/1836 Basse Terre, William Auguste, tailleur, fils naturelle de + Cécile DROITE dite LANOUX
(+ 17/02/1825 Basse Terre)

o 13/03/1816 Basse Terre

1.4 Étienne

o ca 1789 (31 ans au mariage)

x 20/02/1821 Basse Terre, Thérèse, capresse libre et patentée, fille naturelle de + Magdelonnette

o ca 1787 Basse Terre (33 ans au mariage)

légitiment 7 enfants, nés au quartier du Parc et Matouba

Lisie o 15/04/1806 et Assélie o 17/06/1807, d 10/03/1808

Étienne Guillaume o 01/01/1815 d 08/03/1816

Marie Rose o 13/09/1813, Marie Geneviève o 20/08/1816, Jean Baptiste o 24/06/1818 et Jeanne Baptistine

o 20/03/1820, tous les 4 d 28/11/1820

VIEUX PAPIERS, LIVRES ET OBJETS ANCIENS

M^e Ader Nordmann, Vente du 17 mai 2018

communiqué par Jacques d'Arjuzon

N° 667 Lettres patentes du Roy En faveur de la **Redemption des Chrétiens Esclaves** [Agen 1704]

2 suppliques de Pierre Seillade, bourgeois et marchand de Tonneins, à l'évêque et comte d'Agen, pour obtenir la fonction de marguillier « pour la redemption des pauvres esclaves et captifs en l'église paroissiale de Maignon » (1714), avec apostilles signées par l'évêque François Hébert, le nommant à cette fonction ; et requête pour jouir d'autres privilèges de la charge (1714)

N° 708 Martinique : Phénomènes observés par l'abbé Bruneau sur le **tremblement de terre** et un **iris lunaire** arrivés à la **Martinique** en **1698**

L'auteur expose les tremblements de terre qu'il a pu observer en Martinique le samedi saint 1698, et en janvier 1700, où il s'est senti balancé dans son lit comme par le roulis Quant à l'iris lunaire : « Cet admirable météore paroît si rarement en France que dans tous les journaux des sçavans qui sont depuis 35 ans, il n'y est je pense fait mention qu'un seul qui fut observé à Bourges le 18 juillet 1693 » et relaté par M de Vallemont qui a relevé les erreurs commises par Aristote à ce sujet : l'arc en ciel lunaire peut être coloré, certes moins vivement que l'arc en ciel solaire Le premier que Bruneau ait pu observer en Martinique, le 27 mars 1698 à 7 h1/2 du soir, lui parut double « c'est-à-dire que l'on vit deux arcs concentriques dont le plus grand qui estoit éloigné du plus petit d'environ 10° n'avait que deux rangs de couleurs plus foibles et dans un ordre renversé de même qu'on le remarque assez souvent aux iris solaires » Il en vit un autre le 17 novembre 1698, qui dura une bonne heure, puis encore un le lendemain ; Aristote se trompe donc lorsqu'il affirme que l'iris lunaire ne peut se produire qu'une fois par mois Pourquoi ce phénomène si rare en Europe est-il si fréquent dans l'île ? Il en vient à l'éclipse annulaire du soleil survenue le 10 avril 1698 : « On vit comme à l'entour du disque de la lune une couronne lumineuse, ou comme d'autres parlent un anneau d'or », qui dura environ 4 minutes dans une grande obscurité Il discute ensuite longuement des diamètres apparents du soleil et de la lune et propose une expérience avec deux cercles de papier ; comme Kepler, il pense que l'éclipse annulaire peut être « un effet de la réfraction des raïons du soleil dans l'atmosphère de la lune »

Ce mémoire provient de Michel Bégon de Montfermeil, intendant de la Marine à Rochefort

N° 754 **Saint Domingue, Jean BOUDET** (1769-1809) général, comte de l'Empire 2 LS, QG au Port-Républicain [Port-au-Prince] **an X** (février-mars 1802), au général en chef de l'Armée de Saint-Domingue, **Victor-Emmanuel Leclerc** ; 5 pages et demie in-folio

Expédition de Saint-Domingue 18 pluviôse X (7 février 1802) Les Noirs revêtus du pouvoir, pour la plupart « sans moyens mais fermes de caractère gouvernent les autres par la terreur, c'est le cas particulier du général Dessalines ; il n'i a pas de traits qu'il ne commette pour forcer les noirs à l'insurrection, & malheureusement cet homme a déjà trop fait de mal, pour que je puisse esperer qu'il revienne »... Dessalines l'a accusé d'être venu lui ravir ses droits ; Boudet a répondu que les troupes de Dessalines avaient, les premières, fait feu sur celles de la République qui venaient assurer leur liberté ; cependant ses « excès affreux » n'ont pas cessé « Il a à peu près 3000 hommes sous ses ordres ainsi que les généraux Bélair & Paul Louverture ; le canon d'allarme qu'il ne cesse de tirer pour réunir tous les cultivateurs, produit un desordre général qui ne peut que lui être nuisible, ce général est la terreur des negres & le lieutenant principal de Toussaint »... Il rend compte de démarches auprès du général Laplume, et lui adresse un échange entre le secrétaire général du gouvernement et Toussaint Louverture « Je joue ici la comédie ; hier on fut à la messe avec pompe ; j'ai passé en revue la garde nationale ; j'ai organisé un bataillon de negres »... Latouche-Tréville a débarqué toute l'artillerie de la marine... Boudet craint de ne pouvoir fournir au général Rochambeau les munitions de guerre et de bouche ; sa division est forte de 2800 hommes, « officiers compris »... 24 ventose (15 mars) Il appuie la demande de changement de division

du général d'Arbois, et déplore ne pouvoir rejoindre Leclerc, « pour prendre ma revanche » : les chirurgiens ont sondé sa plaie [il fut blessé au talon à l'attaque du fort de la Crête le 11 mars] : « l'os n'est point fracturé, mais il paraît avoir été violemment touché & les tendons déchirés »

RÉPONSES

Avis important :

Nous publions les réponses à d'anciennes questions mais il n'y aura plus de questions nouvelles.

Utilisez la Liste : <http://listes.u-picardie.fr/wws/info/ghcaraibe> .

Si certains échanges de la Liste nous semblent d'intérêt général, nous les reprendrons, en les mettant en forme et en complétant si nécessaire, dans le bulletin trimestriel.

96-92 POUILLAIN de LA MAUNY ; LA MOUSSAYE (Antilles, 18^e)

(p. 1728)

Dans le livre de Daniel La Motte Rouge, « Vieux logis, vieux écrits du duché de Penthièvre » (Le Mans, 1986), p. 232-233, sont présentés les ROUXEL de LESCOÛET, dont Joseph Georges (Joseph Yves dans le testament ?), époux de Marie Joseph César POULAIN de MAUNY, né à Lamballe de 07/01/1784, fils de Jean Baptiste Marie et Anne Jacqueline L'Olivier de Tronjoly. Il est décédé en 1832, laissant 4 enfants avec postérité. Dans son testament (dans les papiers de famille La Motte Rouge), rédigé le 09/04/1832 à bord du navire Le Valdor, allant de la Martinique en France, il donne

- à son fils Charles le château de Carivan et ses terres et des métairies ;
- à son fils Charles le château de Tronjoly en Gourin et des métairies ;
- « aux héritiers de Monrose LETTE qui a travaillé pour moi à la Martinique à faire du rhum pendant plusieurs années, 350 francs »
- « à mon beau-frère Mr POULAIN de MAUNY, 4 500 francs qu'il me doit » ;
- « à ma femme, pour se remplir de ce qu'elle m'a apporté, 50 000 livres coloniales portées dans son contrat de mariage, la succession de ses père et mère tant en France qu'à la Martinique, la succession du Haroc ou legs de 125 000 livres (etc.), la moitié de l'habitation de Rivière Pilote achetée en communauté » et la jouissance du tiers de ses biens ;
- il reste 4 500 livres de rentes à partager entre ses quatre enfants ;
- l'habitation de la Rivière Pilote va être vendue et il a mis à la tête de ses affaires Arthur DUPLESSIS fils « un brave garçon » qui fera passer tous les ans en France le revenu des biens de la Martinique.

Une note précise qu'il est décédé à Bordeaux 2, le 5 mai 1832.

Fl. Droguet

NDLR

Son acte de décès figure dans le registre de l'hôtel Dieu de Bordeaux, transcrit le 8 à l'état civil (vue 86/238, n° 854) : « Joseph Rouxel de l'escouet, 55 ans, natif de Morieux (Côte du Nord), époux de Marie Joseph Cézard Poulin de Mauny ».

00-14 BALAND (BALLAND) (Ain, St-Domingue, 18^e)

(NS 29, et p. 6077, 2786, 2755)

Voir Coopérations et compléments dans ce numéro.

[Lire un autre bulletin](#)

[Page d'accueil](#)